

Résumé

Rapport sur le développement humain 2014



Pérenniser le progrès humain :
réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience



Copyright © 2014
Programme des Nations Unies pour le développement
1 UN Plaza, New York, NY 10017, USA

Tous droits réservés. Il est interdit, sauf accord préalable de l'éditeur, de reproduire le présent ouvrage, de le stocker dans un système de recherche documentaire ou de le communiquer, sous quelque forme ou de quelque manière que ce soit, électronique, mécanique, par photocopie, enregistrement ou tout autre moyen.

Imprimé aux États-Unis par PBM Graphics, une société RR Donnelley, sur du papier certifié par le Forest Stewardship Council et sans chlore élémentaire. Imprimé avec des encres végétales.

[LE LOGO DU FSC SERA INSÉRÉ ICI]

Édition et production : Communications Development Incorporated, Washington DC, USA
Conception de l'information et affichage des données : Accurat s.r.l., Milan, Italie

Pour une liste des erreurs ou omissions dans la présente publication trouvées après l'impression, veuillez visiter notre site Web à l'adresse <http://hdr.undp.org>

Équipe du Rapport sur le développement humain 2014

Directeur et auteur principal

Khalid Malik

Directrice adjointe

Eva Jespersen

Recherche et statistiques

Maurice Kugler (responsable de la recherche), Milorad Kovacevic (statisticien en chef), Subhra Bhattacharjee, Astra Bonini, Cecilia Calderon, Alan Fuchs, Amie Gaye, Sasa Lucic, Arthur Minsat, Shivani Nayyar, Pedro Martins, Tanni Mukhopadhyay et José Pineda

Communication et publication

William Orme (responsable de la communication), Botagoz Abreyeva, Eleonore Fournier-Tombs, Anna Ortubia, Admir Jahic, Brigitte Stark-Merklein, Samantha Wauchope et Grace Sales

Rapports nationaux sur le développement humain

Jon Hall (chef d'équipe), Christina Hackmann et Mary Ann Mwangi

Opérations et administration

Sarantuya Mend (responsable des opérations), Mamaye Gebretsadik et Fe Juarez-Shanahan

Résumé

Rapport sur le

développement humain 2014

Pérenniser le progrès humain :

réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience



*Au service
des peuples
et des nations*

Publié par le
Programme
des Nations Unies
pour le développement
(PNUD)

Avant-propos

Le Rapport sur le développement humain 2014, *Pérenniser le progrès humain : réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience*, s'intéresse à deux concepts étroitement liés et fondamentaux pour assurer les progrès en matière de développement humain.

Depuis l'édition du premier *Rapport sur le développement humain (RDH)* mondial du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en 1990, de nombreux pays ont enregistré des avancées significatives dans ce domaine. Le Rapport de cette année montre que les tendances générales à l'échelle mondiale sont positives et que les progrès se poursuivent. Cependant, des vies sont sacrifiées, et les moyens d'existence et le développement sont sapés par des crises et par des catastrophes naturelles ou causées par l'homme.

Ces revers ne sont toutefois pas inévitables. Chaque société est vulnérable aux risques, mais certaines souffrent beaucoup moins et se remettent des coups du sort plus vite que d'autres. Le présent Rapport cherche à comprendre pourquoi et, pour la première fois dans un *RDH* mondial, la vulnérabilité et la résilience sont examinées à travers le prisme du développement humain.

Jusqu'à présent, les recherches sur la vulnérabilité se sont intéressées à l'exposition des personnes à des risques spécifiques, et sont souvent liées à des secteurs particuliers. Le Rapport adopte une approche différente, plus holistique. Il examine les facteurs qui contribuent aux risques pesant sur le développement humain, pour ensuite aborder les moyens de renforcer la résilience pour un groupe assez vaste de risques changeants.

Dans notre monde interconnecté, cette approche est particulièrement importante. Les avantages de la mondialisation sont nombreux, mais elle a également donné lieu à de nouvelles inquiétudes, lesquelles se manifestent parfois sous la forme de réactions locales aux retombées d'événements éloignés. Si l'on veut préparer les citoyens à un avenir moins vulnérable, il convient de renforcer la résilience intrinsèque des communautés et des pays. Ce Rapport jette les bases pour y parvenir.

Conformément au paradigme du développement humain, le Rapport adopte une approche centrée sur les personnes. Il porte une attention toute particulière aux disparités au sein des pays et entre eux. Il identifie les groupes de populations « structurellement vulnérables » qui sont plus vulnérables que d'autres en raison de leur histoire ou des discriminations dont ils sont victimes au sein de la société. Ces vulnérabilités ont souvent évolué et persisté sur de longues périodes et peuvent être associées au sexe, à l'appartenance ethnique, à l'indigénéité ou à la situation géographique, pour ne citer que les facteurs principaux. Les contraintes pesant sur la capacité de la plupart des personnes et des groupes les plus vulnérables à faire face aux problèmes sont nombreuses et cumulées. Par exemple, ceux qui sont pauvres et appartiennent à une minorité, ou les femmes qui souffrent d'un handicap, doivent affronter de nombreux obstacles susceptibles de se renforcer mutuellement de manière négative.

Grâce à une « approche de cycle de vie », le Rapport examine la façon dont les vulnérabilités évoluent tout au long de la vie. Contrairement à d'autres modèles statistiques, cette analyse indique que les enfants, les adolescents et les personnes âgées affrontent des risques différents demandant des réponses ciblées. Certaines périodes de la vie sont identifiées comme particulièrement importantes, notamment les premiers 1 000 jours de la vie d'un enfant, ou encore le passage de l'école au travail ou du travail à la retraite. Les obstacles rencontrés au cours de ces périodes peuvent s'avérer particulièrement difficiles à surmonter et provoquer des impacts à long terme.

En se basant sur l'analyse des preuves disponibles, le Rapport émet un certain nombre de recommandations pour l'instauration d'un monde en lutte contre les vulnérabilités qui construit la résilience face aux chocs à venir. Il appelle de ses vœux un accès universel à des services sociaux de base, en particulier dans les domaines de la santé et de l'éducation, une protection sociale plus forte, incluant assurance chômage et retraites, et un engagement en

faveur du plein emploi, reconnaissant que la valeur de l'emploi dépasse largement le revenu qu'il génère. Par ailleurs, il examine l'importance de pouvoir compter sur des institutions responsables et justes, et sur une cohésion sociale accrue permettant de renforcer la résilience au niveau communautaire et de réduire les possibilités d'éclatement des conflits.

Le Rapport constate que quelle que soit l'efficacité des politiques dans la réduction des vulnérabilités inhérentes, les crises ne cesseront jamais de se produire avec des conséquences potentiellement destructives. Il est donc vital de renforcer les capacités pour se préparer aux catastrophes et surmonter leurs conséquences, afin de permettre aux communautés de mieux gérer (et surmonter) les chocs. Au niveau mondial, il faut reconnaître que les risques s'étendent au-delà des frontières et exigent une action collective, c'est pourquoi le Rapport en appelle à des engagements mondiaux et à une meilleure gouvernance internationale.

Ces recommandations sont importantes et opportunes. En effet, alors que les États membres des Nations Unies s'apprêtent à conclure les négociations relatives au programme de développement pour l'après-2015 et à fixer une série d'objectifs de développement durable, les preuves rassemblées et analysées dans le Rapport, ainsi que la perspective sur le développement humain sur lequel il se base, sont particulièrement précieuses. L'élimination de la pauvreté sera notamment l'un des objectifs centraux du nouveau programme. Mais, comme le montre le Rapport, si les personnes risquent à tout moment de retomber dans la pauvreté, en raison

de facteurs structurels et de vulnérabilités persistantes, les progrès du développement resteront précaires. L'élimination de la pauvreté ne se résume pas à une « pauvreté zéro », mais à la pérennité de cette conquête.

L'approche adoptée par le PNUD peut aider les pays à atteindre non seulement l'élimination de la pauvreté, la réduction significative des inégalités et de l'exclusion, mais aussi à promouvoir un développement humain et durable. Mais, pour ce faire, il faut approfondir les concepts de vulnérabilité et de résilience. Tant que les vulnérabilités ne seront pas abordées de façon efficace, et tant que chaque personne ne bénéficiera pas des progrès réalisés en matière de développement humain, ce dernier ne sera ni équitable ni durable.

Le Rapport a pour but d'aider les décideurs politiques et autres acteurs du développement à pérenniser les bénéfices acquis par le biais de la mise en œuvre de politiques capables de réduire la vulnérabilité et de renforcer la résilience. Je recommande sa lecture à tous ceux qui souhaitent que les progrès en matière de développement soient durables, tout particulièrement pour les plus vulnérables d'entre nous.



Helen Clark

Administratrice

Programme des Nations Unies pour le développement

Contenu du Rapport sur le développement humain 2014

Avant-propos

Remerciements

Présentation

CHAPITRE 1

Vulnérabilité et développement humain

Le point de vue du développement humain

Personnes vulnérables, monde vulnérable

Choix et capacités

Politiques et action collective

CHAPITRE 2

Situation du développement humain

Progrès des individus

Menaces pesant sur le développement humain à l'échelle mondiale

CHAPITRE 3

Personnes vulnérables, monde vulnérable

Capacités vitales et vulnérabilités du cycle de vie : cumul et interdépendance

Vulnérabilités structurelles

Violence de groupe et vies précaires

CHAPITRE 4

Renforcement de la résilience : une plus grande liberté, des choix protégés

Prestation universelle des services sociaux de base

Traiter les vulnérabilités au cours du cycle de vie : l'importance de la planification

Promotion du plein emploi

Renforcer la protection sociale

Lutte contre l'exclusion sociale

Renforcer les capacités pour se préparer aux crises et les surmonter

CHAPITRE 5

Consolidation des progrès : biens mondiaux et action collective

Vulnérabilités transnationales et dénominateurs communs

Faire des personnes une priorité dans un contexte de mondialisation

Action collective pour un monde plus sûr

Notes

Références

ANNEXE STATISTIQUE

Guide du lecteur

Légendes des pays et des classements IDH, 2013

Tableaux statistiques

1. Indice de développement humain et ses composantes
2. Évolution de l'indice de développement humain, 1980-2013
3. Indice de développement humain ajusté aux inégalités
4. Indice d'inégalité de genre
5. Indice de développement de genre
6. Indice de pauvreté multidimensionnelle
- 6A. Indice de pauvreté multidimensionnelle : évolution au cours du temps (certains pays)
7. Santé : enfants et adolescents
8. Santé de l'adulte et dépenses de santé
9. Éducation
10. Contrôle et affectation des ressources
11. Compétences sociales
12. Insécurité personnelle
13. Intégration internationale
14. Environnement
15. Évolution de la population
16. Indicateurs supplémentaires : perceptions du bien-être

Régions

Références statistiques



Résumé

Comme l'ont montré les *Rapports sur le développement humain (RDH)* successifs, un grand nombre de personnes dans la plupart des pays ont réalisé des progrès constants en termes de développement humain. Les avancées réalisées en matière de technologie, d'éducation et de revenus sont encore plus prometteuses quant aux possibilités de mener des vies plus longues, plus saines et plus sûres. Cependant, le monde actuel connaît un sentiment de précarité généralisé en ce qui concerne les moyens d'existence, la sécurité personnelle, l'environnement et les politiques mondiales. Les grandes réalisations dans des domaines critiques du développement humain, notamment la santé et la nutrition, peuvent être rapidement minées par une catastrophe naturelle ou une crise économique. Le vol et la violence peuvent affaiblir les personnes qui en sont victimes, tant physiquement que psychologiquement. La corruption, le manque de moyens et la passivité des institutions publiques peuvent laisser ceux qui sont dans le besoin sans aucun recours.

Par conséquent, les progrès réels dans le domaine du développement humain ne se limitent pas à donner aux personnes la liberté de choix et la possibilité de s'instruire, se soigner, avoir un niveau vie décent et se sentir en sécurité. Il s'agit également de s'assurer que ces réalisations sont pérennes et que les conditions réunies sont suffisantes pour soutenir le développement humain. Un état des lieux du développement humain serait incomplet sans une analyse et une évaluation de la vulnérabilité.

Le concept de vulnérabilité est traditionnellement réservé à la description de l'exposition aux risques et à la gestion des risques, notamment l'assurance contre les chocs et la diversification des actifs et des revenus. Le Rapport adopte une

approche plus large, en mettant en lumière les liens étroits entre la réduction de la vulnérabilité et les progrès du développement humain. Nous introduisons le concept de *vulnérabilité humaine* pour décrire les probabilités d'érosion des capacités et des choix des personnes. Le concept de vulnérabilité devient moins abstrait si on le divise comme suit : qui est vulnérable, à quoi est-il vulnérable et pourquoi (figure 1).

Nous insistons tout particulièrement sur les sources de vulnérabilité systémiques et persistantes, tout en posant la question de savoir pourquoi certaines personnes parviennent mieux que d'autres à surmonter l'adversité. Les personnes connaissent des degrés d'insécurité variables et différents types de vulnérabilité, selon la période de leur vie.

FIGURE 1

Qui est vulnérable, à quoi et pourquoi ?



Source : Bureau du Rapport sur le développement humain.

La vulnérabilité menace le développement humain, et à moins de s'y attaquer de façon systématique, à travers un changement des politiques et des normes sociales, les progrès ne seront jamais ni équitables ni durables

Les enfants, les adolescents et les personnes âgées sont intrinsèquement vulnérables, ce qui nous conduit à nous demander quels types d'investissements et d'interventions sont susceptibles de réduire la vulnérabilité pendant les périodes de transitions clés de la vie.

Le Rapport soutient que l'amélioration continue des capacités individuelles et sociales est indispensable pour la réduction de ces vulnérabilités persistantes, dont la majorité ont un caractère structurel et sont liées au cycle de vie. Les progrès accomplis doivent servir à stimuler la résilience du développement humain. La signification du terme résilience fait l'objet d'un débat animé, mais nous mettons l'accent sur la *résilience humaine*, en nous assurant que les choix des personnes sont solides, aujourd'hui et à l'avenir, et en leur donnant les moyens de faire face et de s'adapter aux événements indésirables.

Les institutions, les structures et les normes peuvent renforcer, mais aussi affaiblir la résilience humaine. Les politiques publiques et les réseaux de soutien communautaires peuvent permettre aux personnes de surmonter les menaces quand et où elles peuvent surgir, tandis que les inégalités horizontales risquent de réduire les capacités d'adaptation de certains groupes.

Le présent Rapport analyse les types de politiques et les réformes institutionnelles capables de construire la résilience au cœur du tissu social, en particulier pour les groupes exclus et pendant les moments critiques du cycle de vie. Il examine les mesures universelles susceptibles de remédier aux discriminations et se concentre sur le besoin d'une action collective pour éliminer la vulnérabilité qui résulte de la rigidité des institutions nationales et des déficits de la gouvernance mondiale.

Le progrès humain

Le *RDH 2013* a révélé que plus de 40 pays en développement – où vit la majorité de la population mondiale – avaient réalisé des avancées plus importantes dans l'indice de développement humain que leur situation ne le laissait prévoir en 1990. Néanmoins, ces réalisations ne peuvent être tenues pour acquises. Tout indique que le taux global de progression connaît un ralentissement quel que soit le groupe

humain concerné (figure 2). La vulnérabilité doit être prise en compte dès maintenant, afin d'assurer les avancées et d'empêcher les ruptures d'une progression constante. Dans la perspective du programme pour l'après-2015 et l'établissement d'un ensemble d'objectifs de développement durable, le temps de la réflexion est venu pour la communauté internationale. Elle doit saisir l'opportunité du changement et élaborer de nouvelles formes de coopération mondiale en vue de réduire la vulnérabilité persistante et systémique.

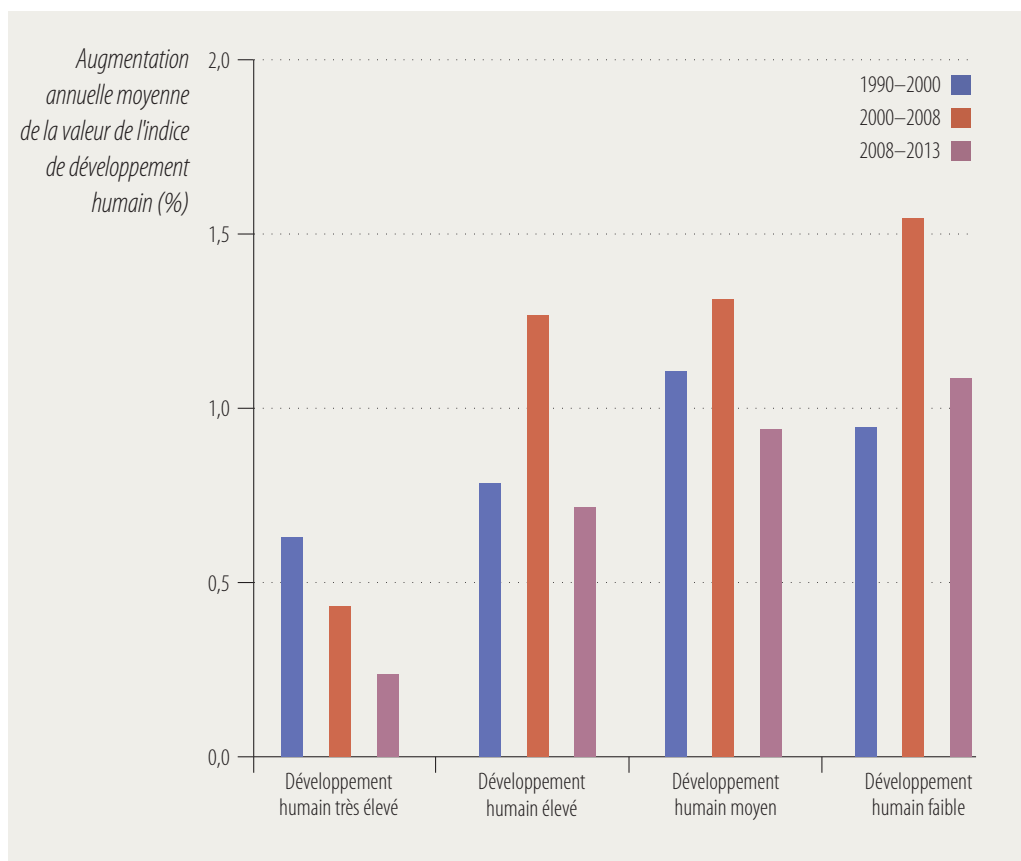
Une question essentielle doit également être posée : qui est concerné par la prospérité que nous constatons ? Il convient de dépasser les moyennes et les seuils de revenus pour acquérir une vision plus large de la distribution des améliorations du bien-être entre les individus, les communautés et les pays. Au cours des dernières années, la perte moyenne de développement humain due aux inégalités s'est réduite dans la plupart des régions, en grande partie grâce aux avancées importantes dans le domaine de la santé. Plusieurs régions ont néanmoins vu les disparités de revenu s'accroître, et les inégalités dans le domaine de l'éducation restent constantes. Il faut célébrer la réduction des inégalités, mais la compensation des disparités croissantes en matière de revenu par des avancées dans le domaine de la santé n'est pas suffisante. Il est essentiel de s'attaquer à la vulnérabilité, notamment parmi les groupes marginalisés, et de pérenniser les réalisations récentes, en réduisant les inégalités dans tous les domaines du développement humain.

Personnes vulnérables, monde vulnérable

Les personnes vivant dans une pauvreté et un dénuement extrêmes sont parmi les plus vulnérables. Malgré des progrès récents dans la réduction de la pauvreté, plus de 2,2 milliards de personnes vivent en situation de pauvreté multidimensionnelle ou en sont très proches (figure 3). Cela signifie que plus de 15 pour cent de la population mondiale reste vulnérable à la pauvreté multidimensionnelle. Dans le même temps, près de 80 pour cent de la population mondiale manque de protection sociale complète. Environ 12 pour cent (842 millions)

FIGURE 2

Les quatre groupes de développement humain ont connu un ralentissement dans la croissance de l'indice de développement humain



Remarque : panel pondéré par la population de 141 pays développés et en développement.
 Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain.

souffrent de faim chronique, et près de la moitié des travailleurs (plus de 1,5 milliard) occupent un travail précaire ou informel.

Les personnes dotées de capacités générales limitées, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé, ont plus de difficultés à donner un sens à leur vie. De plus, leurs choix peuvent être restreints ou entravés par des barrières sociales et autres pratiques d'exclusion. La combinaison de capacités limitées et de choix restreints les empêche de faire face aux menaces. Lors de certaines étapes du cycle de vie, les capacités peuvent se restreindre en raison d'investissements inadéquats et d'une attention insuffisante au moment opportun, se traduisant par des vulnérabilités qui peuvent s'accumuler et s'intensifier. Parmi les facteurs qui conditionnent la façon dont les chocs et les revers sont ressentis et affrontés, se trouvent les circonstances, l'âge, l'identité et le statut

socioéconomique, des éléments sur lesquels l'individu a peu de contrôle, voire aucun.

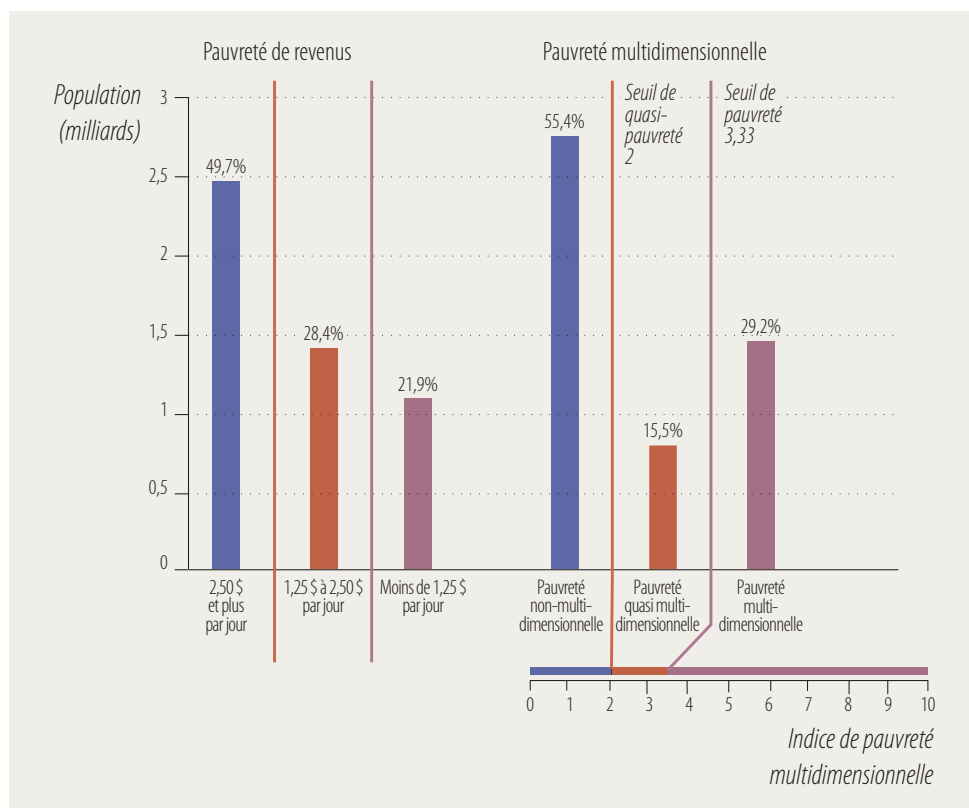
Vulnérabilités du cycle de vie

Les capacités sont bâties tout au long de la vie et si elles ne sont pas alimentées et entretenues, elles stagnent. La plupart des vulnérabilités des personnes (et leurs forces) sont le résultat d'une histoire personnelle où les conséquences du passé affectent la situation présente et les moyens de l'affronter. La formation des capacités vitales présente deux caractéristiques. Tout d'abord, quelle que soit l'étape de la vie, les capacités vitales sont affectées par les investissements réalisés lors d'étapes précédentes. Elles le sont également par les interactions au sein de l'environnement immédiat, de la communauté et de la société. Ensuite, les chocs à court terme ont généralement des conséquences sur le long

La vulnérabilité du cycle de vie, la vulnérabilité structurelle et la précarité de la vie sont des sources fondamentales de privations persistantes. Pour garantir un développement humain sûr et des progrès durables, elles doivent être combattues

FIGURE 3

Près de 1,2 milliard de personnes vivent avec moins de 1,25 \$ par jour et 1,5 milliard vivent en situation de pauvreté multidimensionnelle



Source : pauvreté multidimensionnelle, calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain selon plusieurs enquêtes auprès des ménages, notamment les enquêtes démographiques et sanitaires d'ICF Macro, les enquêtes en grappes à indicateurs multiples du fonds des Nations Unies pour l'enfance et plusieurs enquêtes nationales auprès des ménages ; pauvreté de revenu, calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain selon des données extraites de la base de données des indicateurs de développement mondial de la Banque mondiale.

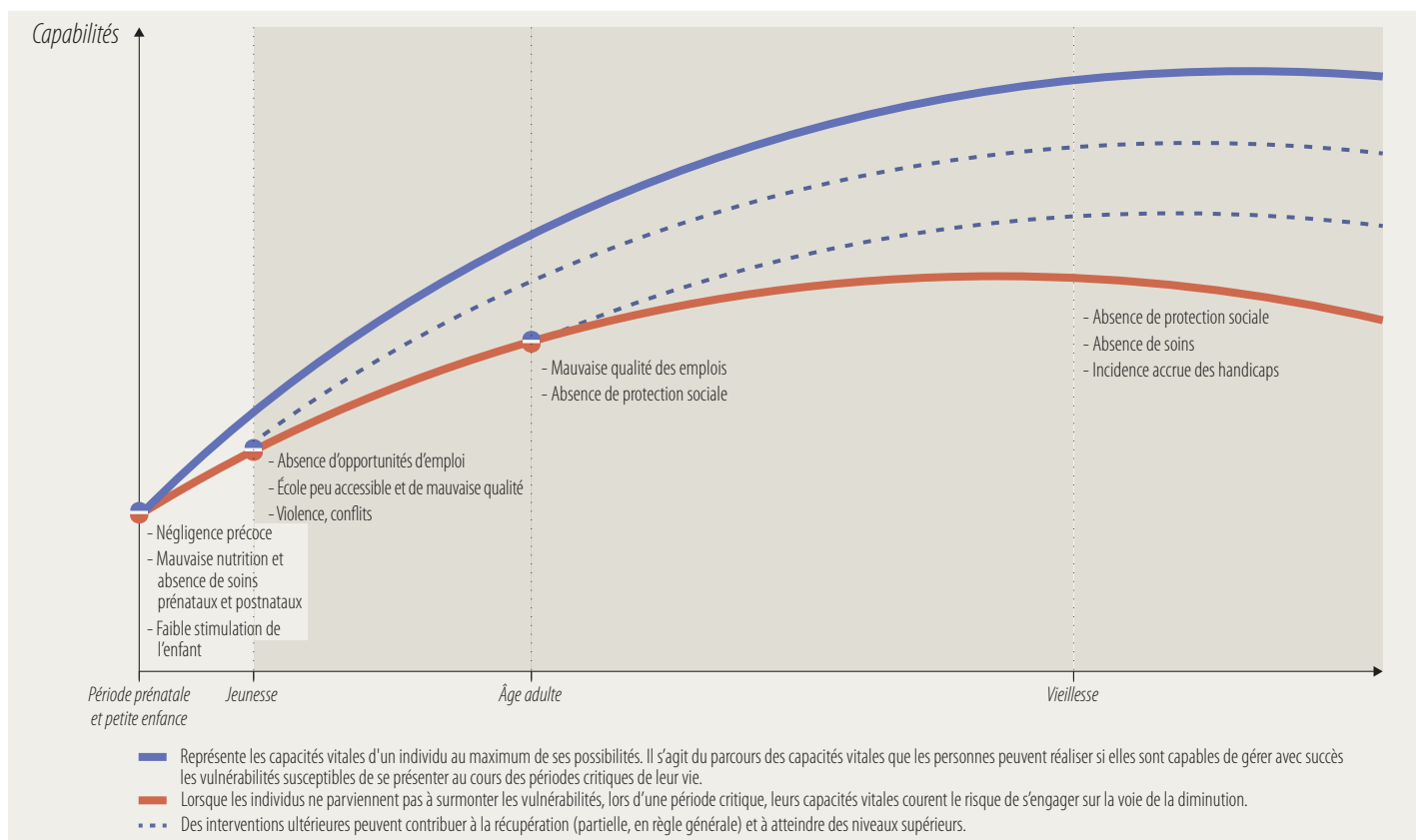
terme. Les individus ne disposent pas toujours de la capacité de rebondir automatiquement après ce qui semble n'être qu'un choc transitoire. Certains effets sont réversibles, mais pas tous, car la réversibilité dépend du contexte et ne réduit pas nécessairement les coûts.

En cas d'investissements précoces dans les capacités vitales, les perspectives d'avenir sont meilleures (voir la ligne continue de couleur bleue de la figure 4). Mais l'inverse est tout aussi vrai : l'absence d'investissements continus et au moment opportun peut compromettre gravement la capacité des individus à réaliser leur potentiel de développement humain total (voir la ligne continue de couleur rouge de la figure 4). Une intervention ultérieure peut contribuer à la récupération (partielle, en règle générale), et à atteindre des niveaux supérieurs de développement humain (voir les lignes en pointillés de couleur bleue de la figure 4).

Trop souvent, la pauvreté vient perturber le développement normal de la petite enfance. Dans les pays en développement, plus d'un enfant sur cinq vit dans une pauvreté de revenu absolue et devient vulnérable à la malnutrition. Dans ces mêmes pays (où vivent 92 pour cent des enfants), 7 enfants sur 100 ne survivent pas au-delà de 5 ans, 50 ne sont pas enregistrés à la naissance, 68 ne reçoivent aucun enseignement préscolaire, 17 n'entrent jamais à l'école primaire, 30 souffrent de retard de croissance et 25 vivent dans la pauvreté. Une alimentation inadéquate, des installations sanitaires et une hygiène inappropriées augmentent le risque d'infections et de retard de croissance : près de 156 millions d'enfants victimes de malnutrition et d'infections accusent un retard de croissance. La malnutrition est la cause de 35 pour cent des décès provoqués par la rougeole, la malaria, la pneumonie et la diarrhée. L'impact est

FIGURE 4

Les investissements précoces dans les capacités vitales améliorent les perspectives d'avenir



Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain.

majeur si les privations ont lieu pendant la petite enfance.

En raison de l'absence d'une alimentation de base, de soins de santé et d'une stimulation favorisant une croissance saine, beaucoup d'enfants pauvres entrent à l'école sans les ressources nécessaires pour apprendre convenablement. Ils obtiennent donc des résultats médiocres, redoublent et sont davantage susceptibles d'abandonner l'école. Dès l'âge de 6 ans, ou avant son entrée à l'école, un enfant pauvre est déjà en situation défavorable (figure 5). Les écarts en matière de compétences se creusent vite. Par exemple, l'apprentissage du vocabulaire commence très tôt dans la vie. Aux États-Unis, les compétences verbales d'enfants de 36 mois diffèrent significativement selon leur milieu socioéconomique, et ces différences, ou trajectoires, dans les compétences verbales sont toujours présentes à l'âge de 9 ans. Des

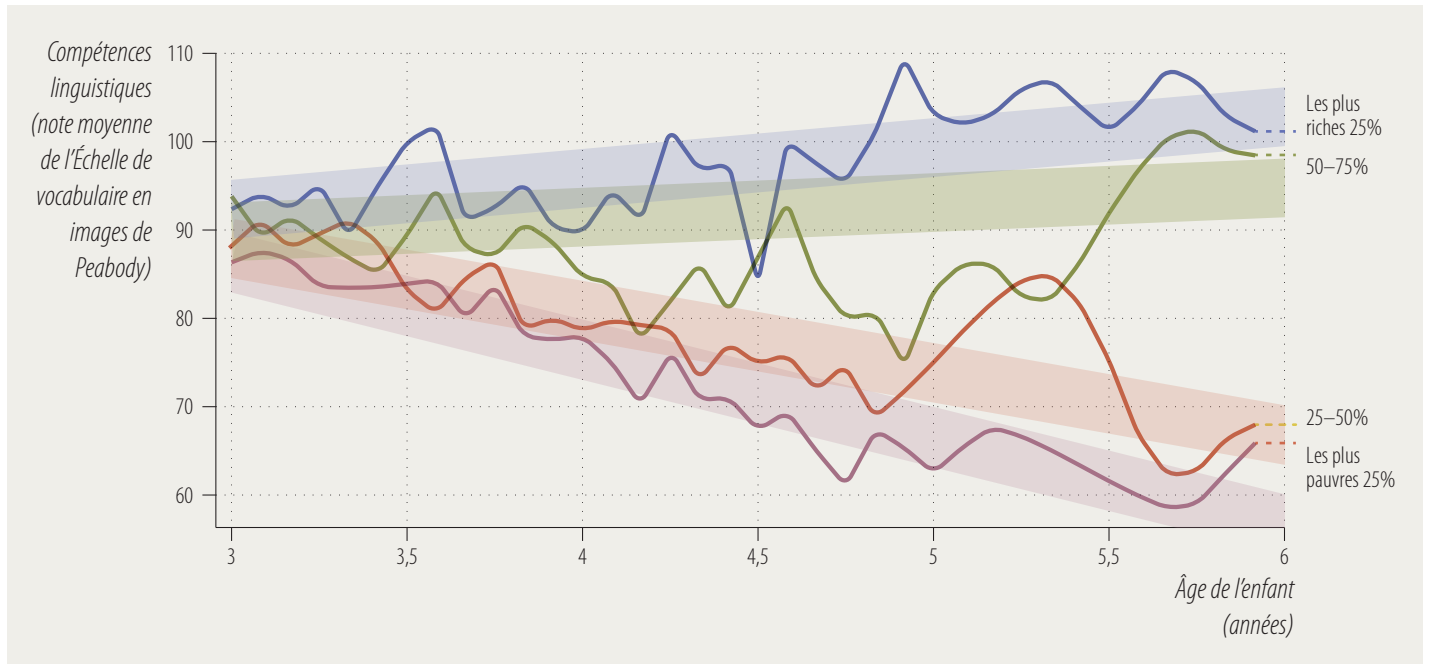
interventions précoces, notamment sous forme d'investissements dans l'éducation de la petite enfance, sont donc cruciales.

La jeunesse (de 15 à 24 ans) est une période de transition clé, pendant laquelle les enfants apprennent à s'intégrer à la société et au monde du travail. De nombreux pays connaissent une augmentation du nombre de jeunes. Partout dans le monde, les jeunes sont particulièrement vulnérables à la marginalisation sur le marché du travail, car ils manquent d'expérience, de réseaux sociaux, de capacités pour la recherche d'emploi et de moyens financiers pour en trouver. Ils ont donc de grandes chances de se retrouver au chômage, sous-employés ou soumis à des contrats précaires. En 2012, le taux de chômage des jeunes à l'échelle mondiale était estimé à 12,7 pour cent, presque trois fois celui des adultes.

Pour répondre aux attentes des jeunes sur le marché du travail, des politiques ambitieuses sont indispensables. Dans le cas d'un scénario

FIGURE 5

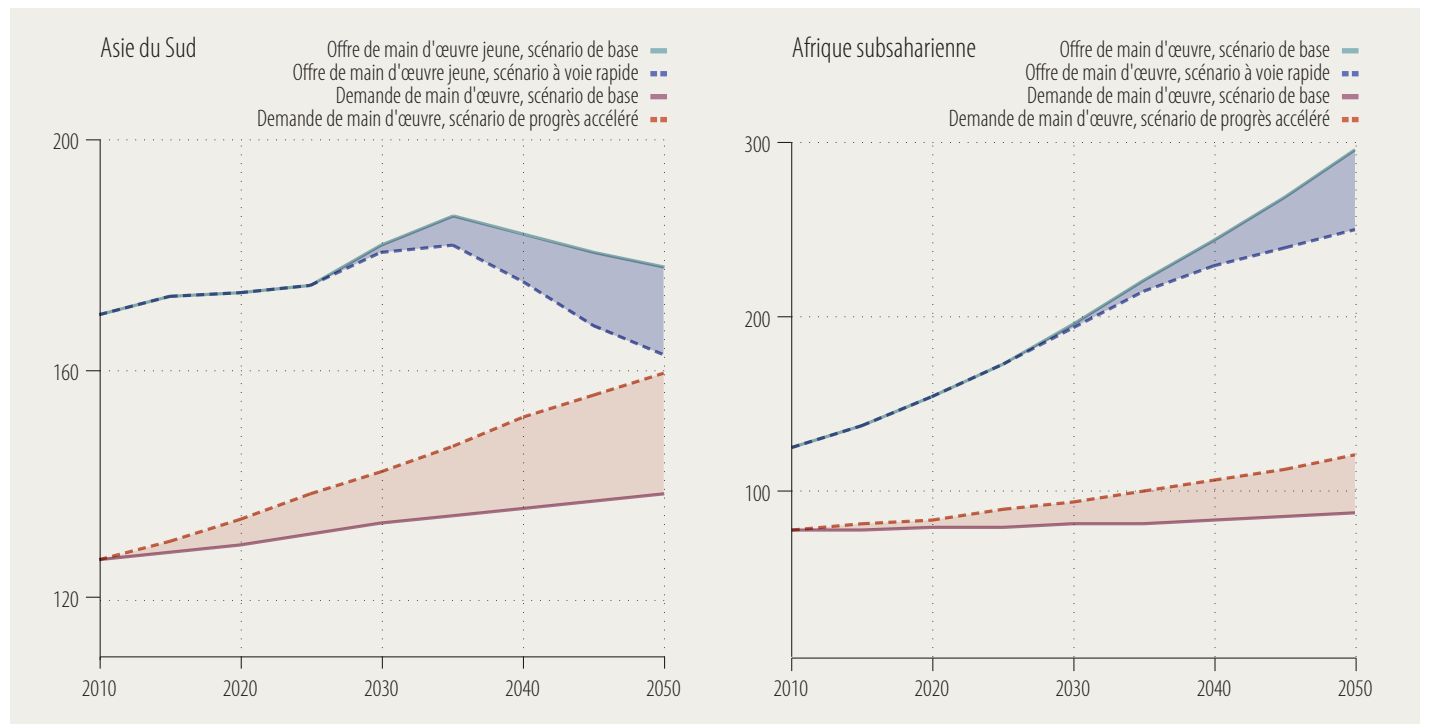
Comme illustré par le cas de l'Équateur, les enfants pauvres présentent déjà un retard de vocabulaire dès l'âge de 6 ans



Source : Paxson et Schady 2007.

FIGURE 6

Des politiques éducatives accélérées et une croissance économique rapide permettraient de combler l'écart entre l'offre et la demande de jeunes travailleurs en Asie du Sud et de le réduire en Afrique subsaharienne entre 2010 et 2050



Source : calculs du Bureau du Rapport sur le développement humain, selon Lutz et KC (2013) et Pardee Center for International Futures (2013).

de « politique ambitieuse », le chômage des jeunes serait inférieur à 5 pour cent en 2050, grâce au double effet du nombre réduit de jeunes intégrant le monde du travail et d'une croissance économique plus forte. Les hétérogénéités régionales restent néanmoins importantes. Dans le cas d'un scénario où « rien ne bouge », l'écart continuerait à se creuser, en particulier en Afrique subsaharienne. Cependant, la mise en œuvre de politiques ambitieuses (politiques éducatives accélérées et croissance économique rapide) permettrait de combler l'écart entre l'offre et la demande de jeunes travailleurs en Asie du Sud et de le réduire en Afrique subsaharienne (figure 6). En Asie du Sud, l'écart serait comblé vers 2050, grâce au double effet des politiques éducatives et des dynamiques de population (menant à la réduction du nombre de jeunes intégrant le marché du travail), et d'une croissance économique plus élevée. Pour réduire l'écart en Afrique subsaharienne, des politiques supplémentaires visant à augmenter le contenu de main-d'œuvre de la croissance sont nécessaires.

La pauvreté et l'exclusion sociale sont des problèmes pour les plus âgés, en particulier parce que près de 80 pour cent de la population âgée mondiale n'a pas de pension de retraite et dépend de son travail et des revenus de la famille. Par ailleurs, le vieillissement entraîne une vulnérabilité physique, mentale et économique accrue. Chez les personnes âgées, la pauvreté est souvent chronique, car l'absence d'opportunités économiques et de sécurité pendant les périodes précédentes de la vie se traduit par une vulnérabilité plus tard. Les désavantages accumulés pendant la jeunesse impliquent également la transmission de la pauvreté à la génération suivante.

Vulnérabilités structurelles

Lorsque les institutions juridiques et sociales, les structures de pouvoir, les espaces politiques et les normes socioculturelles ne sont pas au service de tous les membres de la société, mais qu'ils dressent des barrières structurelles empêchant les personnes et les groupes d'exercer leurs droits et leur liberté de choix, ils créent des vulnérabilités structurelles. Les vulnérabilités structurelles se manifestent généralement par de profondes inégalités et une pauvreté généralisée, lesquelles sont associées à des inégalités de groupe ou

horizontales fondées sur l'appartenance à un groupe organisé et reconnu. Les pauvres, les femmes, les minorités (ethniques, linguistiques, religieuses, immigrées ou sexuelles), les populations autochtones, les habitants des zones rurales ou éloignées, ou les personnes souffrant de handicaps, ainsi que les pays sans accès à la mer ou disposant de ressources naturelles limitées sont généralement confrontés à des obstacles plus importants, parfois de nature juridique, pour renforcer leurs compétences, exercer leurs choix et revendiquer leurs droits à l'aide et à la protection en cas de choc.

L'insécurité des personnes soumises à des vulnérabilités structurelles a évolué et persisté sur de longues périodes, donnant lieu à des divisions (de type sexuel, ethnique, racial, d'emploi et de statut social), difficiles à surmonter. Les personnes structurellement vulnérables peuvent se révéler aussi capables que les autres, mais sont confrontées à des obstacles supplémentaires pour surmonter les conditions défavorables. Par exemple, les personnes souffrant d'un handicap manquent de facilités d'accès aux transports publics, aux bureaux gouvernementaux et à d'autres espaces publics, notamment les hôpitaux. Ainsi, elles éprouvent beaucoup de difficultés à participer à la vie économique, sociale et politique, ou à trouver de l'aide lorsqu'elles sont confrontées à des menaces pesant sur leur bien-être physique.

La capacité de réaction de nombreuses personnes est restreinte par des contraintes structurelles cumulées, par exemple, les personnes qui sont pauvres et appartiennent à une minorité, ou les femmes handicapées. À l'échelle mondiale, trois quarts des pauvres vivent dans des zones rurales, dans lesquelles les ouvriers agricoles souffrent la prévalence de la pauvreté la plus élevée. Ils se retrouvent piégés dans des cycles insurmontables de faible productivité, de chômage saisonnier et de bas salaires, et sont particulièrement vulnérables aux changements climatiques. Les minorités ethniques et religieuses laissées pour compte sont vulnérables aux pratiques discriminatoires, ont un accès limité aux systèmes de justice officiels et pâtissent de la répression et des préjugés hérités du passé. Ainsi, alors que les populations autochtones représentent 5 pour cent de la population mondiale, elles constituent près de 15 pour cent des pauvres

dans le monde, avec un tiers se situant dans une pauvreté extrême. À l'échelle de la planète, plus de 46 pour cent des personnes âgées de 60 ans et plus vivent avec un handicap, éprouvant les pires difficultés à participer à la société, difficultés aggravées qui plus est par des attitudes sociales discriminatoires.

Violence de groupe et vies précaires

Les conflits et le sentiment d'insécurité personnelle ont un impact négatif profond sur le développement humain et plongent des milliards de personnes dans des conditions de vie précaires. Beaucoup de pays situés dans le tiers inférieur de l'indice de développement humain sortent actuellement de longues périodes de conflit ou sont toujours confrontés à la violence armée. Plus de 1,5 milliard de personnes vivent dans des pays touchés par des conflits, c'est-à-dire près d'un cinquième de la population mondiale. Par ailleurs, l'instabilité politique récente comporte un coût humain très important : près de 45 millions de personnes ont été forcées de se déplacer suite à des conflits ou des persécutions à la fin de l'année 2012 – le chiffre le plus élevé en 18 ans – plus de 15 millions d'entre elles étaient des réfugiés. Dans certaines régions d'Afrique de l'Ouest et centrale, l'anarchie et les conflits armés continuent de menacer les avancées du développement humain, avec des répercussions à long terme sur les progrès au niveau national. Par ailleurs, dans certains pays d'Amérique latine et des Caraïbes, en dépit des réussites importantes dans le domaine du développement humain, un grand nombre de personnes ont un sentiment d'insécurité à cause d'un taux d'homicides et autres crimes violents en hausse.

Renforcement de la résilience

Le bien-être des personnes dépend en grande partie du degré de liberté dont elles jouissent et de leur capacité à réagir aux événements négatifs, qu'ils soient naturels ou causés par l'homme, et à les surmonter. Toute approche visant à assurer et à pérenniser le développement humain doit être fondée sur la résilience. Le but essentiel de la résilience est de veiller à ce que l'État, la communauté et les institutions mondiales œuvrent à autonomiser

et à protéger les personnes. Le développement humain implique la suppression des barrières qui entravent la liberté des personnes à agir. Le but est de permettre aux personnes défavorisées et exclues de jouir de leurs droits, d'exprimer leurs inquiétudes ouvertement, de se faire entendre et de pouvoir façonner leur avenir de façon active. Toute personne doit disposer de la liberté de vivre selon ses vœux et de gérer au mieux ses problèmes. Le Rapport met l'accent sur les politiques, les principes et les mesures clés indispensables à la construction de la résilience, afin de conforter les choix, étendre l'action humaine et promouvoir les compétences sociales (encadré 1). Il indique également que la réalisation et la pérennisation des progrès en matière de développement humain dépendent souvent de l'efficacité des activités de préparation préalable et d'intervention lorsque le choc se produit.

Prestation universelle des services sociaux de base

L'universalisme implique l'égalité d'accès et des chances pour renforcer les capacités générales. Les arguments en faveur de la prestation universelle de services sociaux de base (éducation, soins de santé, approvisionnement en eau, assainissement et sécurité publique) se fondent sur les principes voulant que tous les êtres humains disposent de moyens leur permettant de vivre selon leurs aspirations et que l'accès à certains éléments essentiels pour mener une vie digne doit être dissocié de la capacité de payer. Dès les premières étapes de développement d'un pays, une couverture universelle des services sociaux de base est possible (figure 7). En outre, des expériences récentes (en Chine, au Rwanda et au Viêt Nam) montrent qu'elle peut être atteinte assez rapidement (en moins d'une décennie).

La prestation universelle des services sociaux de base peut augmenter les compétences sociales et réduire la vulnérabilité structurelle. Elle peut constituer un moyen puissant de lisser les inégalités des chances et des revenus. Par exemple, un enseignement public universel de haute qualité peut atténuer les écarts dans le domaine de l'éducation entre les enfants issus de foyers riches et ceux issus de foyers pauvres. La transmission d'une génération à l'autre

Les mesures politiques de lutte contre la vulnérabilité doivent permettre de prévenir les menaces, promouvoir les capacités et protéger les personnes, en particulier les plus vulnérables

Principes et politiques

En nous inspirant des idées qui régissent le développement humain et la promotion de l'égalité des chances, nous proposons quatre principes directeurs pour la création et la mise en œuvre de politiques visant à réduire la vulnérabilité et à accroître la résilience.

Adopter l'universalisme

Tous les individus ont la même valeur et le droit d'être protégés et soutenus. Il faut donc prendre conscience que les personnes les plus exposées aux risques et aux menaces, les enfants ou les personnes handicapées, ont parfois besoin d'un soutien additionnel pour que leurs chances soient équivalentes à celles des autres. L'universalisme peut ainsi impliquer des droits inégaux et requérir une attention adaptée. Pour traiter tout le monde sur un pied d'égalité, il faut parfois faire pencher la balance en faveur des plus défavorisés.¹

Faire des personnes une priorité

La réduction des vulnérabilités implique le renouvellement du message clé du développement humain : « Faire des personnes une priorité », un message que les *Rapports sur le développement humain* n'ont cessé de promouvoir depuis la première édition en 1990. Toutes les politiques publiques, notamment macroéconomiques, doivent être considérées comme des moyens au service d'une fin, et non comme des fins en soi. Les décideurs politiques doivent répondre à certaines questions essentielles. La croissance économique améliore-t-elle les vies des personnes dans les domaines réellement importants, tels que la santé, l'éducation, les revenus, la sécurité humaine de base et les libertés des personnes ? Les personnes se sentent-elles plus vulnérables ? Certaines personnes

sont-elles laissées pour compte ? Et, si c'est le cas, qui sont-elles et quelle est la meilleure façon de s'attaquer à ces vulnérabilités et inégalités ?

Engagement dans l'action collective

L'action collective est indispensable pour répondre aux défis actuels. Lorsque les personnes agissent collectivement, elles mobilisent leurs capacités et leurs choix individuels pour affronter les menaces, et leurs résiliences combinées renforcent les avancées en matière de développement en le rendant plus durable. Il en va de même pour les États qui agissent collectivement pour réduire les vulnérabilités aux menaces transfrontières en fournissant des biens publics mondiaux. Malgré les nombreuses incertitudes qui nous entourent, une chose semble claire : une vision positive du domaine public dépendra en grande mesure du succès de la fourniture de biens publics, tant nationaux que mondiaux.

Coordination entre les États et les institutions sociales

Les individus ne peuvent pas s'épanouir seuls. Par ailleurs, ils ne peuvent pas non plus fonctionner seuls. Après leur naissance, la famille répond à leurs besoins. De même, les familles ne peuvent pas fonctionner en dehors des sociétés. Les politiques d'amélioration des normes sociales, de la cohésion sociale et des compétences sociales jouent un rôle essentiel pour permettre aux gouvernements et aux institutions sociales d'œuvrer de concert à la réduction des vulnérabilités. De plus, lorsque ce sont les marchés et les systèmes qui produisent des vulnérabilités, les gouvernements et les institutions sociales doivent orienter les marchés vers une limitation des vulnérabilités et aider les personnes là où les marchés ont échoué.

Remarque
1. Sen 1992.

de capacités comme l'éducation au sein des familles peut perpétuer les bénéfices sur le long terme. Des politiques universelles favorisent également la solidarité sociale en évitant les inconvénients liés au ciblage : stigmatisation sociale pour les bénéficiaires et segmentation de la qualité des services, ainsi que l'incapacité à atteindre de nombreuses personnes vulnérables.

L'une des idées fausses les plus répandues veut que seuls les pays riches puissent se permettre la prestation d'une protection sociale ou des services sociaux universaux. Le Rapport apporte de nombreuses preuves du contraire. La plupart des sociétés, à l'exception de celles vouées à la violence et aux troubles, peuvent mettre en place des services de base et une protection sociale et beaucoup en ont fait la preuve. En outre, elles ont découvert que l'investissement initial, limité à une petite part du PIB, est largement compensé.

Réponse aux vulnérabilités du cycle de vie

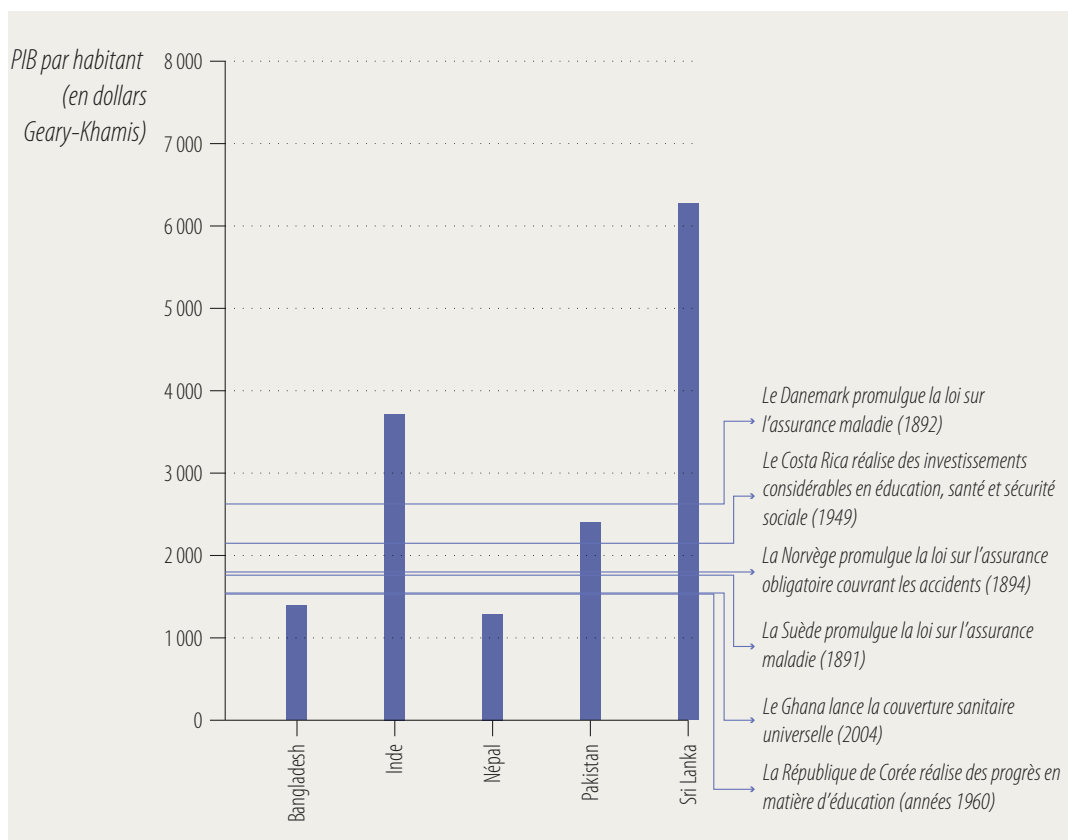
Les personnes connaissent des degrés d'insécurité variables et différents types de vulnérabilité, selon la période de leur vie. Ces étapes particulièrement sensibles incluent la petite enfance et le passage de la jeunesse à l'âge adulte, puis de l'âge adulte à la vieillesse. Des interventions au moment propice sont essentielles, car si le développement des capacités n'est pas soutenu au bon moment, la tâche sera d'autant plus difficile par la suite. Le développement de la petite enfance constitue un bon exemple de la façon dont l'universalisme permet de réaliser des investissements dans les capacités humaines tout au long de la vie.

Cependant, les ressources disponibles pour le développement de la petite enfance sont généralement réduites et les dépenses sociales

Toute personne devrait bénéficier du droit à l'éducation, aux soins de santé et à d'autres services de base. La mise en pratique de ce principe de l'universalisme demandera une attention et des ressources toutes particulières, surtout pour les pauvres et autres groupes vulnérables

FIGURE 7

De nombreux pays ont commencé à mettre en œuvre des mesures d'assurance sociale alors que leur PIB par habitant était inférieur à celui de la plupart des pays d'Asie du Sud aujourd'hui



Source : calculs basés sur Maddison (2010).

par habitant augmentent avec l'âge. Les dépenses réalisées dans la santé, l'éducation et le bien-être qui augmentent tout au long de la vie n'alimentent pas et ne soutiennent pas le développement au cours des premières années, qui sont cruciales (figure 8).

Renforcer la protection sociale

La protection sociale, laquelle comprend l'assurance chômage, les programmes de retraite et la réglementation du marché du travail, peut offrir une couverture contre les risques et les difficultés tout au long de la vie des personnes, et surtout pendant les phases critiques. En fournissant une aide supplémentaire et prévisible, les programmes de protection sociale permettent aux ménages d'éviter la vente de leurs biens, le retrait de leurs enfants de l'école ou le report des soins médicaux nécessaires qui se font au détriment de leur bien-être à long

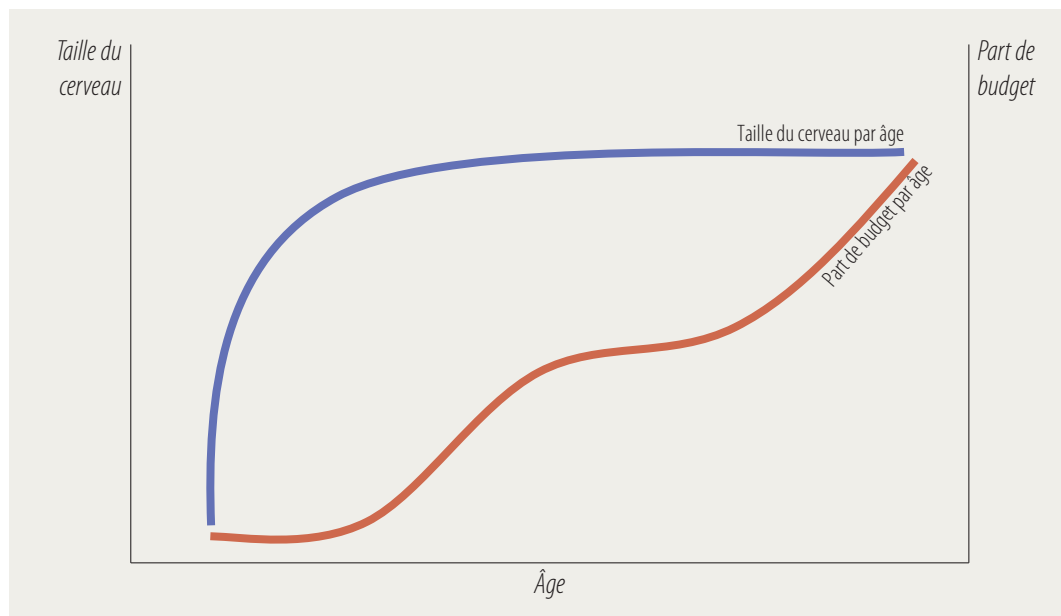
terme. De plus, les réseaux de distribution et les mécanismes de gestion des programmes de protection sociale peuvent également servir à prêter une aide d'urgence à court terme en cas de crise, comme les catastrophes naturelles ou les inondations.

De nombreuses protections sociales ont des effets multiplicateurs positifs. L'assurance chômage optimise l'efficacité des marchés du travail en permettant aux chômeurs de choisir le travail le mieux adapté à leurs compétences et à leur expérience, plutôt que de les obliger à tout simplement accepter le premier travail qui se présente. L'aide au revenu pour les ménages s'est avérée stimulante pour la participation au marché du travail, puisqu'elle fournit des ressources permettant aux personnes de rechercher de meilleures opportunités, et à certains membres du foyer d'émigrer pour trouver un emploi. Certains soutiennent qu'une telle aide risque de freiner la volonté

Une protection sociale universelle forte améliore non seulement la résilience individuelle, mais renforce également la résilience de l'ensemble de l'économie

FIGURE 8

Les dépenses réalisées dans la santé, l'éducation et le bien-être qui augmentent tout au long de la vie n'alimentent pas et ne soutiennent pas le développement au cours des premières années, qui sont cruciales



Source : Karoly et autres 1997.

de retrouver un emploi. La conception de la politique joue ici un rôle important. Cependant, de nombreux indices démontrent que les réglementations du marché du travail présentent un bénéfice net et sont capables de réduire les inégalités.

La protection sociale peut être mise en œuvre dès les premières étapes du développement et comporte des avantages supplémentaires, notamment la stimulation de la consommation et la réduction de la pauvreté. La protection sociale compense la volatilité de la production en réduisant les fluctuations du revenu disponible. Les politiques volontaires de protection sociale universelle n'améliorent pas seulement la résilience individuelle, mais renforcent la résilience de l'ensemble de l'économie.

Promotion du plein emploi

Dans les années 1950 et 1960, le plein emploi constituait un objectif central des politiques macroéconomiques. Il a disparu de l'agenda mondial pendant la période de stabilisation postérieure aux chocs pétroliers de 1973 et 1979. Il est temps à présent de renouer avec cet engagement, pour consolider les progrès et

faciliter leur pérennité. Le plein emploi n'étend pas seulement l'universalisme au marché de l'emploi, mais il facilite également la prestation de services sociaux. De plus, le plein emploi a été décisif pour soutenir le modèle scandinave, car le taux de recrutement élevé a permis de garantir des revenus fiscaux suffisants pour financer les prestations universelles.

Il est également souhaitable en raison des bénéfices sociaux qu'il implique. Le chômage comporte des coûts économiques et sociaux élevés, provoque une perte permanente en termes de production et un déclin des compétences professionnelles et de la productivité. La chute de la production et les revenus fiscaux associés peuvent exiger des dépenses publiques plus élevées pour soutenir l'assurance chômage. Le chômage de longue durée fait également peser une grave menace sur la santé (physique et mentale) et sur la qualité de la vie (notamment sur l'éducation des enfants). De plus, il s'accompagne souvent d'une augmentation de la criminalité, des suicides, de la violence, de la consommation de drogues et autres problèmes sociaux. Les avantages sociaux d'un emploi dépassent donc largement les bénéfices privés, c'est à dire le salaire.

Le plein emploi devrait constituer un objectif politique de toute société, quel que soit son niveau de développement

Les emplois favorisent la stabilité et la cohésion sociale, et un emploi digne renforce la capacité des personnes à affronter les épreuves et les incertitudes. Le travail, en tant que moyen de subsistance, renforce l'action humaine et représente une valeur supérieure pour les familles et les communautés. Par ailleurs, l'obtention d'un emploi stable a une valeur psychologique élevée.

Les politiques destinées à soutenir les transformations structurelles, augmenter l'emploi formel et réglementer les conditions de travail sont donc nécessaires pour réduire la vulnérabilité de l'emploi sur le moyen et le long terme. Elles sont toutefois insuffisantes pour s'attaquer aux vulnérabilités d'une majeure partie de la main-d'œuvre sur le court terme. Des politiques sont donc essentielles pour éliminer les vulnérabilités (et garantir les moyens de subsistance) de la majorité de la main-d'œuvre qui conserve des activités traditionnelles et informelles sur le court terme.

Pour réaliser ce changement et créer des emplois productifs à grande échelle, des stratégies de développement économique plus efficaces doivent être mises en œuvre, notamment des investissements publics plus importants dans les infrastructures, le développement des capacités humaines, une promotion active de l'innovation et des politiques stratégiques pour le commerce, en particulier les exportations.

Des institutions réactives et des sociétés solidaires

La réactivité des institutions est primordiale pour la construction de la résilience humaine. Des politiques et des ressources adaptées sont nécessaires pour offrir des emplois adéquats, des possibilités d'accéder aux soins de santé et à l'éducation, en particulier pour les personnes pauvres et vulnérables. À cet égard, les États qui sont conscients des inégalités entre les groupes (appelées inégalités horizontales) et prennent des mesures pour réduire ces inégalités sont plus à même de faire respecter le principe de l'universalisme, de construire la cohésion sociale, et de prévenir et surmonter les crises.

La vulnérabilité persistante est fondée sur des exclusions historiques : les femmes dans les sociétés patriarcales, les noirs en Afrique du

Sud et aux États-Unis et les Dalits en Inde sont confrontés aux discriminations et à l'exclusion en raison de pratiques culturelles et de normes sociales profondément ancrées. Des institutions de gouvernance réactives et responsables sont essentielles pour combattre le sentiment d'injustice, de vulnérabilité et d'exclusion qui alimente le mécontentement social. D'autre part, l'engagement civique et la mobilisation citoyenne sont également indispensables pour assurer la reconnaissance par les États des intérêts et des droits des personnes vulnérables.

Ces mêmes États peuvent intervenir pour réduire les inégalités horizontales à travers des politiques diverses. Les interventions directes, comme l'action constructive, peuvent s'avérer efficaces pour remédier immédiatement aux injustices historiques, mais leur impact est ambigu sur le long terme. De plus, elles ne sont pas toujours capables d'éliminer les facteurs structurels à l'origine des inégalités persistantes. Il faut des politiques efficaces à court terme et capables de promouvoir l'accès aux services sociaux, à l'emploi et aux protections sociales de manière durable pour les groupes vulnérables. Elles peuvent inclure des mesures d'incitation et des sanctions formelles comme une législation préventive. Des lois fondées sur les droits de l'homme peuvent notamment représenter des améliorations considérables pour les groupes vulnérables, car elles leur permettent de disposer de ressources juridiques et du contrôle public lorsque les institutions ont échoué.

Le changement des normes pour construire la tolérance et renforcer la cohésion sociale s'avère également nécessaire et constitue un aspect trop souvent négligé dans la construction de sociétés résilientes. Plus les sociétés sont solidaires, mieux elles protègent les personnes contre les difficultés et peuvent accepter plus facilement des politiques basées sur le principe de l'universalisme. L'absence de cohésion sociale est corrélée avec les conflits et la violence, en particulier dans des situations d'accès inégal aux ressources ou aux bénéfices issus des richesses naturelles, ainsi qu'avec l'incapacité d'affronter efficacement les changements économiques et sociaux rapides ou l'impact des chocs économiques ou climatiques. En effet, la poursuite d'objectifs généraux en matière d'égalité, d'inclusion et de justice sociale renforce les institutions sociales et la cohésion sociale.

Renforcer les capacités pour se préparer aux crises et les surmonter

Les catastrophes naturelles révèlent et exacerbent les vulnérabilités, notamment la pauvreté, les inégalités, la dégradation de l'environnement et le déficit de gouvernance. Les pays et les communautés qui manquent de préparation, qui ne sont pas conscients des risques et qui disposent d'une capacité de prévention minimale souffrent davantage l'impact des catastrophes. Des efforts plus importants devraient être déployés pour renforcer les systèmes d'alerte précoces tant au niveau national que local. La coopération au niveau régional en matière d'alerte précoce peut s'avérer très efficace, car les risques de catastrophes naturelles touchent souvent plusieurs pays à la fois. Les alertes précoces constituent un élément essentiel en matière de réduction des risques de catastrophe. Des vies peuvent être sauvées et les pertes matérielles et économiques atténuées.

Quel que soit le degré de préparation d'un pays et l'efficacité de son cadre d'action politique, les chocs se produisent et ont souvent des conséquences inévitables et destructrices profondes. L'objectif clé consiste alors à reconstruire tout en augmentant la résilience sociale, matérielle et institutionnelle. Les réactions efficaces face à des conditions climatiques extrêmes ont été entravées par des institutions faibles et des conflits en cours. La résilience d'un pays inclut sa capacité à se remettre vite et bien après une catastrophe. Cela implique une gestion des effets immédiats des catastrophes et la mise en œuvre de mesures spécifiques visant à éviter des conséquences socioéconomiques ultérieures. Les sociétés mal préparées à la gestion des chocs subissent des dommages et des pertes beaucoup plus importants et durables.

Les efforts entrepris pour favoriser la cohésion sociale varient en fonction du contexte et de la situation nationale, mais des éléments communs peuvent néanmoins être identifiés. Les politiques et les institutions qui luttent contre l'exclusion et la marginalisation, qui engendrent un sentiment d'appartenance, qui instaurent la confiance et des possibilités réelles d'évolution sociale peuvent réduire les risques de conflit. La sensibilisation accrue

de la population et l'accès à l'information peuvent générer un soutien général envers la paix et réduire le nombre de contentieux politiques. Le recours à des intermédiaires et des médiateurs crédibles peut établir un climat de confiance entre les groupes opposés et polarisés et permettre d'atteindre un consensus sur des problèmes d'intérêt national, depuis l'organisation d'élection jusqu'aux ciments d'une nouvelle constitution. L'investissement dans l'emploi et les moyens de subsistance peut aider les communautés et les individus à surmonter une crise à court terme et augmenter la résilience quant aux défis des crises futures.

Consolidation des progrès et action collective

Dans le contexte de la mondialisation, les pays se sont rapprochés et de nouvelles opportunités ont vu le jour. Cependant, le risque de répercussion rapide d'événements néfastes a également augmenté. Certains événements récents ont révélé d'importantes lacunes dans la gestion de la mondialisation au niveau de la sécurité alimentaire ou de l'accès à l'énergie, de la régulation financière ou du changement climatique. Ces défis transfrontières devraient persister au cours des décennies à venir, avec des architectures de gouvernance mondiale dont la capacité est insuffisante pour prévenir ou minimiser les chocs. Les décideurs et les leaders politiques pourraient être mal préparés pour affronter la vitesse et l'échelle de ces changements.

Éléments du contrat social mondial

Les capacités peuvent être étendues et les choix protégés au niveau national, mais la mise en œuvre de mesures nationales est facilitée par l'établissement d'engagements et d'une aide à l'échelle mondiale. La perspective du programme pour l'après-2015 et l'établissement d'objectifs de développement durable offrent à la communauté internationale et aux États membres l'occasion de s'engager en faveur d'objectifs clés pour la communauté mondiale : services publics universels, seuils minimaux de protection sociale au niveau national et plein emploi. Les engagements mondiaux pris

Les vulnérabilités sont de plus en plus mondialisées, de par leur origine et leur impact, elles exigent donc une action collective et une gouvernance internationale améliorée

Les effets des crises, lorsqu'elles se produisent, peuvent être atténués grâce aux efforts de préparation et de récupération, lesquels permettent également de renforcer la résilience des sociétés

à l'égard de ces objectifs ouvrent un espace politique au niveau national permettant aux États de définir les approches à adopter pour la création d'emplois et la prestation de services et systèmes de protection sociaux, et qui fonctionnent mieux dans leurs contextes particuliers. Cependant, les accords mondiaux restent essentiels, car ils stimulent l'action et l'implication, et génèrent des aides financières et autres.

Améliorer la gouvernance mondiale

Les défis actuels sont nombreux et sont amenés à gagner en importance, que ce soit l'évolution climatique ou les conflits, les crises économiques ou les troubles sociaux. Des politiques particulières sont nécessaires pour réduire la probabilité de certaines menaces spécifiques. Toutefois, au niveau mondial, des changements essentiels dans les architectures de gouvernance pourraient s'avérer indispensables avant de réaliser des progrès dans des domaines tels que la volatilité financière, les régimes commerciaux déséquilibrés ou l'évolution climatique (encadré 2).

Si l'on veut réduire certains types de chocs en particulier, des changements politiques sont également inévitables. La liste des défis mondiaux est longue, et nos recommandations ne sont en aucun cas exhaustives, mais nous savons que les systèmes financiers et commerciaux peuvent être régulés et les menaces environnementales réduites si l'on parvient à orienter les institutions vers la prestation de biens publics mondiaux. Les recommandations incluent des mécanismes et des institutions financières qui assurent l'accès aux liquidités, réduisent la volatilité des flux financiers et minimisent la contagion. Une révision des règles qui régissent le commerce agricole et des services est également recevable. Elle doit se fonder sur l'augmentation d'accords commerciaux bilatéraux et l'inclusion de clauses non-commerciales qui réduisent les marges de l'action politique nationale dans d'autres domaines. Le changement climatique est l'un des défis les plus importants du programme de développement mondial. Le manque de stabilité climatique (un bien public mondial) et la manifestation de la vulnérabilité aux événements climatiques extrêmes et aux

crises alimentaires constituent des menaces récurrentes dans plusieurs régions de la terre. Des mesures urgentes doivent être prises à cet égard. Bien que des mesures prometteuses aient vu le jour au niveau sous-national, une action multilatérale est vitale pour l'adoption d'une approche globale.

Action collective pour un monde plus sûr

La réduction de la vulnérabilité aux menaces transnationales, soit en réparant les architectures de gouvernance pour minimiser les chocs soit en prenant des mesures permettant aux personnes d'y faire face, demande un leadership fort et une coopération accrue entre les États et entre les organisations internationales. Elle demande également une approche plus cohérente permettant d'établir des priorités et de réduire la contagion, ainsi qu'un engagement plus systématique envers la société civile et le secteur privé.

L'absence de coordination, de coopération et de leadership entrave les progrès réalisés pour relever les défis mondiaux et réduire les vulnérabilités. Aucune proposition n'a encore été émise pour remédier à la stagnation de la coopération mondiale en matière de gouvernance, il n'en reste pas moins que le monde a radicalement changé au cours de la dernière décennie. Les défis mondiaux sont plus urgents que jamais, et l'environnement géopolitique mondial est différent. Comme le soulignait le *RDH 2013*, l'essor du Sud représente une opportunité unique de rendre la gouvernance mondiale plus représentative, et plus efficace. Mais, il faut pour cela une nouvelle volonté de coopération et de leadership internationaux.

La gouvernance mondiale est généralement trop cloisonnée, avec des institutions séparées, dédiées à des questions comme le commerce, le climat, les finances et les migrations. Cela complique énormément l'adoption d'une perspective systémique sur les défis mondiaux, ou l'identification des contagions et des contradictions au niveau des actions des États et des organisations internationales. Les multiples questions concernant l'architecture de la gouvernance globale qui se posent, et parfois se superposent, doivent être analysées de manière approfondie, afin de veiller à

Quatre programmes clés sur la gouvernance mondiale

Cadre d'action de Hyogo

Le Cadre d'action de Hyogo, adopté par 168 pays en 2005, a pour but de réduire les risques de catastrophe mondiale pour 2015.¹ Il préconise un ensemble complet de tâches et de mesures visant à renforcer la capacité des institutions locales et nationales, soutenir les systèmes d'alerte précoce, promouvoir une culture de la sécurité et de la résilience, réduire les facteurs de vulnérabilité et consolider la préparation et la réaction face aux catastrophes.

Le cadre a lancé une action collective pour la réduction des risques de catastrophes dans les programmes nationaux, régionaux et internationaux. Il reste néanmoins beaucoup à faire, et les avancées ont été inégales, selon les pays et les domaines d'action. Les défis qui restent à relever sont nombreux : élaborer et utiliser des indicateurs, établir des systèmes d'alerte précoce dans des environnements à risques multiples, renforcer les capacités des États à intégrer la réduction des risques de catastrophes à des politiques de développement durable et définir une planification à l'échelle nationale et internationale.

Sommet mondial sur l'aide humanitaire

Le Sommet mondial sur l'aide humanitaire, prévu pour 2016, a pour objectif de rendre l'action humanitaire plus globale, plus efficace et inclusive, et plus représentative des besoins d'un monde en évolution constante.² Ce sera l'occasion pour les organisations humanitaires de s'entendre autour de questions relatives à la réduction de la vulnérabilité et à la gestion des risques.

Pour être en mesure de répondre au nombre croissant d'urgences humanitaires complexes, il faut commencer par identifier et mettre en œuvre des approches visant à réduire et à gérer les risques humanitaires. Le sommet permettra d'évaluer la façon dont les acteurs humanitaires et du développement peuvent adopter une approche plus systématique et cohérente pour planifier, établir les priorités et financer les programmes, mais aussi pour améliorer la coordination des actions menées dans les divers domaines : économique, social et environnemental. Il stimulera la collaboration entre les pays affectés, les bailleurs de fonds et les organisations internationales, afin de développer des stratégies d'aide humanitaire et de développement.

Changement climatique ; le seuil de deux degrés

En 2009, dans le cadre de l'Accord de Copenhague, et en 2010, lors des Accords de Cancun, 195 parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont convenu de limiter la hausse des températures moyennes à moins de 2 degrés Celsius au-dessus des niveaux de l'ère préindustrielle.³ Cet engagement s'appuie sur le consensus scientifique général selon lequel une hausse de 2 degrés est la limite admissible si l'on veut éviter des effets catastrophiques et dangereux.

Les promesses et les engagements de la communauté internationale sont néanmoins insuffisants pour atteindre cet objectif. Selon les projections du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, les températures mondiales devraient augmenter de 1,5 degré d'ici la fin du XXI^e siècle et pourraient facilement augmenter de 2 degrés si aucune mesure majeure n'est prise pour réduire les émissions.⁴ L'objectif peut encore être atteint en termes techniques et économiques, mais une politique ambitieuse est nécessaire pour combler l'écart entre les émissions actuelles et le niveau qui mettrait le monde sur la voie des 2 degrés d'ici 2020.

Programme pour l'après-2015 et objectifs de développement durable

Dans la perspective du programme pour l'après-2015 et les objectifs de développement durable, la communauté internationale dispose d'une occasion unique de faire de la réduction de la vulnérabilité une priorité des cadres de développement internationaux. Les objectifs du Millénaire pour le développement aident à réduire la pauvreté et à améliorer les vies de nombreuses personnes. Mais, les progrès constants ne sont garantis que si les chocs sont réduits et les capacités des personnes à y faire face améliorées. Dans le même ordre d'idées, l'appel à la pauvreté zéro devrait être étendu au maintien de la pauvreté zéro et les besoins de progrès doivent être durables dans d'autres domaines. Les plus vulnérables aux catastrophes naturelles, au changement climatique et aux crises financières doivent bénéficier d'une protection et d'une autonomisation spécifique. Placer la réduction de la vulnérabilité au centre des programmes de développement futur est le seul moyen d'assurer des progrès robustes et durables.

Notes

1. SIPCNU 2005. 2. UNOCHA 2014. 3. CCNUCC 2009, 2011. 4. GIEC 2013.

l'efficacité de la coopération mondiale et à son orientation vers les domaines les plus critiques. Ces analyses devraient être réalisées par un groupe d'experts indépendants et apolitiques, capables d'adopter un point de vue objectif systémique sur les problèmes mondiaux et de proposer des conseils et des recommandations aux organes de gouvernance.

La gouvernance s'améliore lorsque les citoyens sont directement impliqués. Dans le cadre des relations étroites avec les citoyens,

les gouvernements peuvent collecter des informations précises sur les vulnérabilités des personnes et examiner l'impact des interventions politiques. Un engagement de ce type se traduit par des interventions et des ressources efficaces de l'État. L'engagement est efficace si les personnes disposent de la liberté, de la sécurité, des capacités et des moyens d'expression nécessaires pour influencer les décisions. Par ailleurs, ils doivent être convaincus de leurs possibilités

Approfondir notre réflexion sur la vulnérabilité

Les Nations Unies insistent depuis longtemps sur la sécurité humaine, sous tous ses aspects. Lorsque j'occupais le poste d'économiste en chef de la Banque mondiale, nous avons interrogé des milliers de personnes pauvres dans le monde entier, dans le but de déterminer avec précision ce qui était le plus important à leurs yeux. En tête de la liste (outre les inquiétudes évidentes liées à l'absence de revenu et à l'impossibilité de faire entendre leur voix sur les sujets affectant leurs vies), figurait l'insécurité, la vulnérabilité.

À un niveau basique, la vulnérabilité est définie comme l'exposition à une baisse significative du niveau de vie. Elle est particulièrement inquiétante lorsqu'elle est prolongée et que le niveau de vie chute en deçà des seuils critiques, jusqu'au dénuement.

Les économistes traditionnels obsédés par le PIB en sont arrivés à négliger la vulnérabilité. Les individus détestent les risques. La prise de conscience de leur vulnérabilité entraîne des pertes de bien-être énormes, notamment avant d'affronter les conséquences du choc lui-même. L'échec de nos systèmes de mesure à déceler l'importance de la sécurité pour les individus et le bien-être social a été au centre des critiques sur le PIB émises par la Commission internationale sur la mesure des performances économiques et du progrès social.

Si nous devons formuler des politiques visant à réduire la vulnérabilité, il est essentiel d'adopter une vue d'ensemble sur les raisons de cette vulnérabilité. Les individus et les sociétés sont inévitablement exposés à ce que les économistes appellent des « chocs », des événements indésirables

capables de provoquer une réduction significative du niveau de vie. Plus les chocs sont puissants, plus ils sont profonds et durables, et plus la vulnérabilité est importante, toutes choses étant égales par ailleurs. Mais, les individus et les sociétés développent des mécanismes pour affronter les chocs. Certaines sociétés et économies ont fait davantage d'efforts que d'autres pour améliorer leur capacité de faire face aux chocs. Les vulnérabilités les plus importantes surgissent dans des sociétés qui se sont rendues vulnérables à des chocs importants, mais où de grandes fractions de la population ne disposent d'aucun mécanisme adéquat pour y faire face.

L'un des principaux facteurs de vulnérabilité, lequel a un effet négatif sur la plupart des autres facteurs mentionnés, est l'inégalité, et sa contribution est multiple. L'inégalité provoque l'instabilité, augmentant ainsi la fréquence des fluctuations importantes au niveau de l'économie. Des inégalités extrêmes signifient que la plus grande partie de la population se trouve dans la pauvreté, et dispose dès lors d'une capacité très réduite de faire face aux chocs. Les inégalités économiques extrêmes conduisent inévitablement à l'inégalité politique, ce qui signifie que les gouvernements sont moins enclins à fournir des systèmes de protection sociale susceptibles de protéger ceux qui se trouvent au bas de l'échelle contre les conséquences des chocs importants. Nous devons désormais considérer l'inégalité non seulement comme un problème moral (ce qu'elle est), mais également comme un problème économique fondamental, inhérent à la réflexion sur le développement humain, et essentiel à toute analyse de la vulnérabilité.

(Version abrégée)

Pour s'assurer que la mondialisation progresse et protège le développement humain, des efforts sont indispensables à l'échelle mondiale, car les mesures nationales sont plus faciles à appliquer lorsque des engagements mondiaux sont pris et quand l'aide internationale est disponible

de produire les effets souhaités par le biais de l'action collective.

* * *

L'objectif souvent postulé d'une croissance et d'un développement plus inclusifs, plus durables et plus résilients à l'échelle mondiale exige une vision positive du domaine public mondial et une reconnaissance du fait que le « monde que nous voulons » dépend de la prestation réussie de biens publics naturels et réalisés par l'homme. Les marchés, malgré leur importance, ne sont pas en mesure de fournir des protections sociales et environnementales. Les États, de manière individuelle ou collective, doivent faire preuve d'une volonté affirmée et renouvelée de coopération, à travers l'harmonisation des politiques nationales ou l'action collective internationale. Les gouvernements doivent disposer d'un espace politique plus important pour apporter protection et emploi à leurs

citoyens. La société civile peut générer une volonté politique, mais uniquement à condition que les citoyens reconnaissent la valeur de la collaboration transfrontalière et des biens publics pour l'individu.

Les progrès exigent des efforts. La plupart des objectifs du Millénaire pour le développement devraient être atteints en 2015 au niveau national, mais le succès n'est pas automatique et les bénéfices ne sont pas nécessairement permanents. Pour conduire le développement vers l'étape suivante, les accomplissements doivent être protégés contre la vulnérabilité et les chocs grâce à l'augmentation de la résilience et le renforcement des progrès. L'identification et le ciblage des groupes vulnérables, la réduction des inégalités et la lutte contre la vulnérabilité structurelle sont essentiels pour soutenir le développement tout au long d'une vie, et pour les générations futures.

Pays et classements à l'IDH en 2013 et changements dans le classement entre 2012 et 2013

Afghanistan	169	0		Fédération de Russie	57	0		Nouvelle-Zélande	7	0	
Afrique du Sud	118	1	↑	Gabon	112	-1	↓	Népal	145	0	
Albanie	95	2	↑	Gambie	172	0		Oman	56	0	
Algérie	93	0		Ghana	138	0		Ouganda	164	0	
Allemagne	6	0		Grenade	79	-1	↓	Ouzbékistan	116	0	
Andorre	37	0		Grèce	29	0		Pakistan	146	0	
Angola	149	0		Guatemala	125	0		Palaos	60	0	
Antigua-et-Barbuda	61	-1	↓	Guinée-Bissau	177	0		Palestine (État de)	107	0	
Arabie saoudite	34	0		Guinée	179	-1	↓	Panama	65	2	↑
Argentine	49	0		Guinée équatoriale	144	-3	↓	Papouasie-Nouvelle-Guinée	157	-1	↓
Arménie	87	0		Guyana	121	0		Paraguay	111	0	
Australie	2	0		Géorgie	79	2	↑	Pays-Bas	4	0	
Autriche	21	0		Haïti	168	0		Philippines	117	1	↑
Azerbaïdjan	76	-1	↓	Honduras	129	0		Pologne	35	-1	↓
Bahamas	51	0		Hong Kong, Chine (RAS)	15	0		Portugal	41	0	
Bahreïn	44	0		Hongrie	43	0		Pérou	82	0	
Bangladesh	142	1	↑	Îles Salomon	157	0		Qatar	31	0	
Barbade	59	-1	↓	Inde	135	0		Roumanie	54	1	↑
Belgique	21	0		Indonésie	108	0		Royaume-Uni	14	0	
Belize	84	0		Iran (République islamique d')	75	-2	↓	Rwanda	151	0	
Bhoutan	136	0		Iraq	120	0		Rép. démocratique populaire lao	139	0	
Biélorussie	53	1	↑	Irlande	11	-3	↓	République arabe syrienne	118	-4	↓
Bolivie (État plurinational de)	113	0		Islande	13	0		République centrafricaine	185	0	
Bosnie-Herzégovine	86	0		Israël	19	0		République dominicaine	102	0	
Botswana	109	-1	↓	Italie	26	0		République tchèque	28	0	
Brunéi Darussalam	30	0		Jamaïque	96	-3	↓	Saint-Kitts-et-Nevis	73	0	
Brsil	79	1	↑	Japon	17	-1	↓	Saint-Vincent-et-les Grenadines	91	0	
Bulgarie	58	0		Jordanie	77	0		Sainte-Lucie	97	-4	↓
Burkina Faso	181	0		Kazakhstan	70	0		Salvador	115	0	
Burundi	180	0		Kenya	147	0		Samoa	106	-2	↓
Bénin	165	0		Kirghizistan	125	1	↑	Sao Tomé-et-Principe	142	-1	↓
Cambodge	136	1	↑	Kiribati	133	0		Serbie	77	1	↑
Cameroun	152	0		Koweït	46	-2	↓	Seychelles	71	-1	↓
Canada	8	0		Lesotho	162	1	↑	Sierra Leone	183	1	↑
Cap-Vert	123	-2	↓	Lettonie	48	0		Singapour	9	3	↑
Chili	41	1	↑	Liban	65	0		Slovaquie	37	1	↑
Chine	91	2	↑	Libye	55	-5	↓	Slovénie	25	0	
Chypre	32	0		Libéria	175	0		Soudan	166	0	
Colombie	98	0		Liechtenstein	18	-2	↓	Sri Lanka	73	2	↑
Comores	159	-1	↓	Lituanie	35	1	↑	Suisse	3	0	
Congo (République démocratique du)	186	1	↑	Luxembourg	21	0		Suriname	100	1	↑
Congo	140	0		Madagascar	155	0		Suède	12	-1	↓
Corée (République de)	15	1	↑	Malaisie	62	0		Swaziland	148	0	
Costa Rica	68	-1	↓	Malawi	174	0		Sénégal	163	-3	↓
Croatie	47	0		Maldives	103	0		Tadjikistan	133	1	↑
Cuba	44	0		Mali	176	0		Tanzanie (République-Unie de)	159	1	↑
Côte d'Ivoire	171	0		Malte	39	0		Tchad	184	-1	↓
Danemark	10	0		Maroc	129	2	↑	Thaïlande	89	0	
Djibouti	170	0		Maurice	63	0		Timor-Leste	128	1	↑
Dominique	93	-1	↓	Mauritanie	161	-2	↓	Togo	166	1	↑
Égypte	110	-2	↓	Mexique	71	-1	↓	Tonga	100	0	
Émirats arabes unis	40	0		Micronésie (États fédérés de)	124	0		Trinité-et-Tobago	64	0	
Équateur	98	0		Moldova (République de)	114	2	↑	Tunisie	90	0	
Érythrée	182	0		Mongolie	103	3	↑	Turkménistan	103	1	↑
Espagne	27	0		Monténégro	51	1	↑	Turquie	69	0	
Estonie	33	0		Mozambique	178	1	↑	Ukraine	83	0	
États-Unis	5	0		Myanmar	150	0		Uruguay	50	2	↑
Éthiopie	173	0		Namibie	127	0		Vanuatu	131	-3	↓
Ex-Rép. yougoslave de Macédoine	84	1	↑	Nicaragua	132	0		Venezuela (Rép. bolivarienne du)	67	-1	↓
Fidji	88	0		Niger	187	-1	↓	Viet Nam	121	0	
Finlande	24	0		Nigéria	152	1	↑	Yémen	154	0	
France	20	0		Norvège	1	0		Zambie	141	2	↑
								Zimbabwe	156	4	↑

Remarque : les valeurs et les flèches positives ou négatives indiquent la progression d'un pays de 2012 à 2013 en nombre de positions vers le haut ou vers le bas au sein du classement, en utilisant des données convergentes et une méthodologie uniforme. Un blanc indique qu'il n'y a pas eu de changement.

Indices de développement humain

Classement à l'IDH	Indice de développement humain	IDH ajusté aux inégalités		Coefficient d'inégalité entre les personnes	Indice d'inégalité de genre		Indice de développement de genre		Indice de pauvreté multidimensionnelle		
	Valeur	Valeur	Évolution du classement IDH		Valeur	Classement	Valeur	Classement	Valeur ^a	Année et enquête ^a	
	2013	2013	2013 ^a		2013	2013	2013	2013 ^a			
DÉVELOPPEMENT HUMAIN TRÈS ÉLEVÉ											
1	Norvège	0,944	0,891	0	5,5	0,068	9	0,997	5
2	Australie	0,933	0,860	0	7,5	0,113	19	0,975	40
3	Suisse	0,917	0,847	-1	7,6	0,030	2	0,953	76
4	Pays-Bas	0,915	0,854	1	6,6	0,057	7	0,968	51
5	États-Unis	0,914	0,755	-23	16,2	0,262	47	0,995	7
6	Allemagne	0,911	0,846	1	7,0	0,046	3	0,962	61
7	Nouvelle-Zélande	0,910	0,185	34	0,971	47
8	Canada	0,902	0,833	-2	7,5	0,136	23	0,986	24
9	Singapour	0,901	0,090	15	0,967	52
10	Danemark	0,900	0,838	0	6,8	0,056	5	0,989	17
11	Irlande	0,899	0,832	-1	7,4	0,115	20	0,965	56
12	Suède	0,898	0,840	3	6,4	0,054	4	1,004	6
13	Islande	0,895	0,843	5	5,6	0,088	14	0,982	30
14	Royaume-Uni	0,892	0,812	-4	8,6	0,193	35	0,993	13
15	Hong Kong, Chine (RAS)	0,891	0,969	49
15	Corée (République de)	0,891	0,736	-20	16,8	0,101	17	0,940	85
17	Japon	0,890	0,779	-6	12,2	0,138	25	0,951	79
18	Liechtenstein	0,889
19	Israël	0,888	0,793	-4	10,4	0,101	17	0,984	29
20	France	0,884	0,804	-2	8,9	0,080	12	0,989	17
21	Autriche	0,881	0,818	4	7,1	0,056	5	0,935	91
21	Belgique	0,881	0,806	0	8,5	0,068	9	0,977	38
21	Luxembourg	0,881	0,814	3	7,5	0,154	29	0,961	66
24	Finlande	0,879	0,830	9	5,5	0,075	11	1,006	8
25	Slovénie	0,874	0,824	9	5,7	0,021	1	1,006	8
26	Italie	0,872	0,768	-1	11,6	0,067	8	0,962	61
27	Espagne	0,869	0,775	1	10,5	0,100	16	0,985	25
28	République tchèque	0,861	0,813	9	5,5	0,087	13	0,969	49
29	Grèce	0,853	0,762	0	10,5	0,146	27	0,959	69
30	Brunéi Darussalam	0,852	0,981	31
31	Qatar	0,851	0,524	113	0,979	32
32	Chypre	0,845	0,752	-3	10,9	0,136	23	0,940	85
33	Estonie	0,840	0,767	3	8,5	0,154	29	1,042	70
34	Arabie saoudite	0,836	0,321	56	0,897	112
35	Lituanie	0,834	0,746	-3	10,4	0,116	21	1,036	58
35	Pologne	0,834	0,751	-2	9,7	0,139	26	1,010	14
37	Andorre	0,830
37	Slovaquie	0,830	0,778	9	6,2	0,164	32	1,000	1
39	Malte	0,829	0,760	5	8,2	0,220	41	0,954	75
40	Émirats arabes unis	0,827	0,244	43	0,958	70
41	Chili	0,822	0,661	-16	18,5	0,355	68	0,962	61
41	Portugal	0,822	0,739	0	9,8	0,116	21	0,970	48
43	Hongrie	0,818	0,757	7	7,3	0,247	45	0,998	4
44	Bahreïn	0,815	0,253	46	0,961	66
44	Cuba	0,815	0,350	66	0,962	61
46	Koweït	0,814	0,288	50	0,987	22
47	Croatie	0,812	0,721	-2	11,1	0,172	33	0,987	22
48	Lettonie	0,810	0,725	0	10,3	0,222	42	1,033	52
49	Argentine	0,808	0,680	-4	15,3	0,381	74	1,001	2	0,015 ^a	2005 N
DÉVELOPPEMENT HUMAIN ÉLEVÉ											
50	Uruguay	0,790	0,662	-8	15,7	0,364	70	1,015	25
51	Bahamas	0,789	0,676	-3	14,0	0,316	53
51	Monténégro	0,789	0,733	5	7,1	0,012 ¹	2005/2006 M
53	Biélorussie	0,786	0,726	6	7,5	0,152	28	1,021	32	0,001	2005 M
54	Roumanie	0,785	0,702	4	10,4	0,320	54	0,973	43
55	Libye	0,784	0,215	40	0,931	93
56	Oman	0,783	0,348	64
57	Fédération de Russie	0,778	0,685	3	11,6	0,314	52	1,038	61
58	Bulgarie	0,777	0,692	5	10,8	0,207	38	0,994	8

Classement à l'IDH	Indice de développement humain	IDH ajusté aux inégalités		Coefficient d'inégalité entre les personnes	Indice d'inégalité de genre		Indice de développement de genre		Indice de pauvreté multidimensionnelle	
	Valeur	Valeur	Évolution du classement IDH		Valeur	Classement	Valeur	Classement	Valeur ^e	Année et enquête ^e
	2013	2013	2013 ^a		2013	2013	2013	2013	2013 ^b	
59 Barbade	0,776	0,350	66	1,021	32
60 Palaos	0,775
61 Antigua-et-Barbuda	0,774
62 Malaisie	0,773	0,210	39	0,935	91
63 Maurice	0,771	0,662	-2	14,1	0,375	72	0,957	72
64 Trinité-et-Tobago	0,766	0,649	-6	15,0	0,321	56	0,994	8	0,007	2006 M
65 Liban	0,765	0,606	-17	20,3	0,413	80	0,900	110
65 Panama	0,765	0,596	-18	21,4	0,506	107	0,978	36
67 Venezuela (Rép. bolivarienne du)	0,764	0,613	-10	19,4	0,464	96	0,999	2
68 Costa Rica	0,763	0,611	-11	19,1	0,344	63	0,973	43
69 Turquie	0,759	0,639	-3	15,6	0,360	69	0,884	118
70 Kazakhstan	0,757	0,667	9	11,8	0,323	59	1,015	25	0,004	2010/2011 M
71 Mexique	0,756	0,583	-13	22,3	0,376	73	0,940	85	0,024	2012 N
71 Seychelles	0,756
73 Saint-Kitts-et-Nevis	0,750
73 Sri Lanka	0,750	0,643	1	14,2	0,383	75	0,961	66
75 Iran (République islamique d')	0,749	0,498	-34	32,1	0,510	109	0,847	128
76 Azerbaïdjan	0,747	0,659	7	11,5	0,340	62	0,952	77	0,009	2006 D
77 Jordanie	0,745	0,607	-5	18,5	0,488	101	0,842	130	0,004	2009 D
77 Serbie	0,745	0,663	12	10,9	0,001	2010 M
79 Brésil	0,744	0,542	-16	26,3	0,441	85	0,012 ^g	2012 N
79 Géorgie	0,744	0,636	4	14,0	0,941	84	0,008	2005 M
79 Grenade	0,744
82 Pérou	0,737	0,562	-9	23,4	0,387	77	0,957	72	0,043	2012 D
83 Ukraine	0,734	0,667	18	9,1	0,326	61	1,012	21	0,002 ^g	2007 D
84 Belize	0,732	0,435	84	0,963	60	0,030	2011 M
84 Ex-Rép. yougoslave de Macédoine	0,732	0,633	7	13,3	0,162	31	0,944	83	0,007 ^f	2011 M
86 Bosnie-Herzégovine	0,731	0,651	13	10,7	0,201	36	0,006 ^f	2011/2012 M
87 Arménie	0,730	0,655	15	10,2	0,325	60	0,994	8	0,002	2010 D
88 Fidji	0,724	0,613	6	15,1	0,937	89
89 Thaïlande	0,722	0,573	-2	20,0	0,364	70	0,990	14	0,004 ^g	2005/2006 M
90 Tunisie	0,721	0,265	48	0,891	116	0,006	2011/2012 M
91 Chine	0,719	0,202	37	0,939	88	0,026 ^h	2009 N
91 Saint-Vincent-et-les Grenadines	0,719
93 Algérie	0,717	0,425	81	0,843	129
93 Dominique	0,717
95 Albanie	0,716	0,620	11	13,4	0,245	44	0,957	72	0,005	2008/2009 D
96 Jamaïque	0,715	0,579	1	18,6	0,457	88	0,989	17
97 Sainte-Lucie	0,714
98 Colombie	0,711	0,521	-10	25,7	0,460	92	0,972	46	0,032	2010 D
98 Équateur	0,711	0,549	-3	22,4	0,429	82
100 Suriname	0,705	0,534	-6	23,5	0,463	95	0,974	41	0,033 ^f	2010 M
100 Tonga	0,705	0,458	90	0,966	54
102 République dominicaine	0,700	0,535	-4	23,4	0,505	105	0,026	2007 D
DÉVELOPPEMENT HUMAIN MOYEN										
103 Maldives	0,698	0,521	-7	24,2	0,283	49	0,936	90	0,008	2009 D
103 Mongolie	0,698	0,618	16	11,4	0,320	54	1,021	32	0,077	2005 M
103 Turkménistan	0,698
106 Samoa	0,694	0,517	111	0,948	81
107 Palestine (État de)	0,686	0,606	13	11,7	0,974	41	0,007	2006/2007 N
108 Indonésie	0,684	0,553	5	19,1	0,500	103	0,923	98	0,024 ^g	2012 D
109 Botswana	0,683	0,422	-21	36,5	0,486	100	0,964	58
110 Égypte	0,682	0,518	-5	22,8	0,580	130	0,855	125	0,036 ⁱ	2008 D
111 Paraguay	0,676	0,513	-5	23,7	0,457	88	0,966	54
112 Gabon	0,674	0,512	-5	24,0	0,508	108	0,073	2012 D
113 Bolivie (État plurinational de)	0,667	0,470	-10	29,4	0,472	97	0,931	93	0,097	2008 D
114 Moldova (République de)	0,663	0,582	16	12,0	0,302	51	0,990	14	0,005	2005 D
115 Salvador	0,662	0,485	-7	26,2	0,441	85	0,965	56
116 Ouzbékistan	0,661	0,556	14	15,3	0,945	82	0,013	2006 M
117 Philippines	0,660	0,540	10	18,0	0,406	78	0,989	17	0,038 ^{g,i}	2008 D

Classement à l'IDH	Indice de développement humain	IDH ajusté aux inégalités		Coefficient d'inégalité entre les personnes	Indice d'inégalité de genre		Indice de développement de genre		Indice de pauvreté multidimensionnelle	
	Valeur	Valeur	Évolution du classement IDH		Valeur	Classement	Valeur	Classement	Valeur ^a	Année et enquête ^a
	2013	2013	2013 ^a		2013	2013	2013	2013 ^a		
118 Afrique du Sud	0,658	0,461	94	0,041	2012 N
118 République arabe syrienne	0,658	0,518	4	20,8	0,556	125	0,851	127	0,024	2006 M
120 Iraq	0,642	0,505	0	21,2	0,512	120	0,802	137	0,052	2011 M
121 Guyana	0,638	0,522	10	18,0	0,524	113	0,985	25	0,031	2009 D
121 Viet Nam	0,638	0,543	15	14,9	0,322	58	0,026	2010/2011 M
123 Cap-Vert	0,636	0,511	4	19,4
124 Micronésie (États fédérés de)	0,630
125 Guatemala	0,628	0,422	-8	32,0	0,523	112	0,910	104
125 Kirghizistan	0,628	0,519	10	16,9	0,348	64	0,976	39	0,013	2005/2006 M
127 Namibie	0,624	0,352	-22	39,3	0,450	87	0,978	36	0,200	2006/2007 D
128 Timor-Leste	0,620	0,430	-3	29,4	0,875	122	0,322	2009/2010 D
129 Honduras	0,617	0,418	-6	31,1	0,482	99	0,929	95	0,098 ^a	2011/2012 D
129 Maroc	0,617	0,433	0	28,5	0,460	92	0,828	132
131 Vanuatu	0,616	0,900	110	0,135	2007 M
132 Nicaragua	0,614	0,452	4	25,8	0,458	90	0,912	102	0,088	2011/2012 N
133 Kiribati	0,607	0,416	-4	30,1
133 Tadjikistan	0,607	0,491	9	18,8	0,383	75	0,952	77	0,031	2012 D
135 Inde	0,586	0,418	0	27,7	0,563	127	0,828	132	0,282	2005/2006 D
136 Bhoutan	0,584	0,465	9	20,2	0,495	102	0,128	2010 M
136 Cambodge	0,584	0,440	7	24,6	0,505	105	0,909	105	0,211	2010 D
138 Ghana	0,573	0,394	-1	31,2	0,549	123	0,884	118	0,144	2011 M
139 Rép. démocratique populaire lao	0,569	0,430	8	24,1	0,534	118	0,897	112	0,186	2011/2012 M
140 Congo	0,564	0,391	0	30,6	0,617	135	0,928	96	0,192	2011/2012 D
141 Zambie	0,561	0,365	-4	34,5	0,617	135	0,913	101	0,318	2007 D
142 Bangladesh	0,558	0,396	4	28,7	0,529	115	0,908	107	0,237	2011 D
142 Sao Tomé-et-Principe	0,558	0,384	0	30,4	0,894	115	0,217	2008/2009 D
144 Guinée équatoriale	0,556
DÉVELOPPEMENT HUMAIN FAIBLE										
145 Népal	0,540	0,384	3	27,8	0,479	98	0,912	102	0,197	2011 D
146 Pakistan	0,537	0,375	2	28,7	0,563	127	0,750	145	0,237	2012/2013 D
147 Kenya	0,535	0,360	0	32,7	0,548	122	0,908	107	0,226	2008/2009 D
148 Swaziland	0,530	0,354	-2	33,1	0,529	115	0,877	121	0,113	2010 M
149 Angola	0,526	0,295	-17	43,6
150 Myanmar	0,524	0,430	83
151 Rwanda	0,506	0,338	-4	33,1	0,410	79	0,950	80	0,352	2010 D
152 Cameroun	0,504	0,339	-2	32,4	0,622	138	0,872	123	0,260	2011 D
152 Nigéria	0,504	0,300	-14	40,2	0,839	131	0,239	2011 M
154 Yémen	0,500	0,336	-2	31,7	0,733	152	0,738	146	0,191 ^a	2006 M
155 Madagascar	0,498	0,346	2	30,3	0,917	99	0,420	2008/2009 D
156 Zimbabwe	0,492	0,358	7	26,8	0,516	110	0,909	105	0,181	2010/2011 D
157 Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,491	0,617	135
157 Îles Salomon	0,491	0,374	11	23,8
159 Comores	0,488
159 Tanzanie (République-Unie de)	0,488	0,356	8	26,9	0,553	124	0,916	100	0,335	2010 D
161 Mauritanie	0,487	0,315	-2	34,6	0,644	142	0,801	138	0,362	2007 M
162 Lesotho	0,486	0,313	-2	34,9	0,557	126	0,973	43	0,227	2009 D
163 Sénégal	0,485	0,326	3	32,3	0,537	119	0,864	124	0,390	2010/2011 D
164 Ouganda	0,484	0,335	5	30,8	0,529	115	0,896	114	0,359	2011 D
165 Bénin	0,476	0,311	0	34,2	0,614	134	0,822	134	0,401	2006 D
166 Soudan	0,473	0,628	140
166 Togo	0,473	0,317	4	32,6	0,579	129	0,803	136	0,260	2010 M
168 Haïti	0,471	0,285	-3	38,9	0,599	132	0,242	2012 D
169 Afghanistan	0,468	0,321	7	30,0	0,705	150	0,602	148	0,293 ^a	2010/2011 M
170 Djibouti	0,467	0,306	2	33,7	0,127	2006 M
171 Côte d'Ivoire	0,452	0,279	-2	37,9	0,645	143	0,307	2011/2012 D
172 Gambie	0,441	0,624	139	0,329	2005/2006 M
173 Éthiopie	0,435	0,307	5	28,0	0,547	121	0,853	126	0,537	2011 D
174 Malawi	0,414	0,282	1	31,6	0,591	131	0,891	116	0,332	2010 D
175 Libéria	0,412	0,273	-1	32,8	0,655	145	0,786	140	0,459	2007 D
176 Mali	0,407	0,673	148	0,771	143	0,533	2006 D

	Indice de développement humain	IDH ajusté aux inégalités		Coefficient d'inégalité entre les personnes	Indice d'inégalité de genre		Indice de développement de genre		Indice de pauvreté multidimensionnelle	
	Valeur	Valeur	Évolution du classement IDH		Valeur	Classement	Valeur	Classement	Valeur ^e	Année et enquête ^f
Classement à l'IDH	2013	2013	2013 ^a	2013	2013	2013	2013	2013 ^b	Valeur ^e	Année et enquête ^f
177 Guinée-Bissau	0,396	0,239	-4	39,4	0,495	2006 M
178 Mozambique	0,393	0,277	2	28,9	0,657	146	0,879	120	0,390	2011 D
179 Guinée	0,392	0,243	-1	37,8	0,785	141	0,548	2005 D
180 Burundi	0,389	0,257	2	32,6	0,501	104	0,904	109	0,442	2010 D
181 Burkina Faso	0,388	0,252	2	34,6	0,607	133	0,924	97	0,508	2010 D
182 Érythrée	0,381
183 Sierra Leone	0,374	0,208	-3	43,6	0,643	141	0,799	139	0,405	2010 M
184 Tchad	0,372	0,232	1	36,8	0,707	151	0,762	144
185 République centrafricaine	0,341	0,203	-2	39,9	0,654	144	0,776	142	0,424	2010 M
186 Congo (République démocratique du)	0,338	0,211	1	36,8	0,669	147	0,822	134	0,399	2010 M
187 Niger	0,337	0,228	3	31,8	0,674	149	0,714	147	0,584	2012 D
AUTRES PAYS OU TERRITOIRES										
Corée, Rép. populaire démocratique de
Îles Marshall
Monaco
Nauru
Saint-Marin
Somalie	0,500	2006 M
Soudan du Sud
Tuvalu
Groupes d'indice de développement humain										
Développement humain très élevé	0,890	0,780	—	12,0	0,197	—	0,975	—	—	—
Développement humain élevé	0,735	0,590	—	19,3	0,315	—	0,946	—	—	—
Développement humain moyen	0,614	0,457	—	25,2	0,512	—	0,875	—	—	—
Développement humain faible	0,493	0,332	—	32,4	0,587	—	0,834	—	—	—
Régions										
États arabes	0,682	0,512	—	24,2	0,546	—	0,866	—	—	—
Asie de l'Est et Pacifique	0,703	0,564	—	19,5	0,331	—	0,943	—	—	—
Europe et Asie centrale	0,738	0,639	—	13,2	0,317	—	0,938	—	—	—
Amérique latine et Caraïbes	0,740	0,559	—	23,9	0,416	—	0,963	—	—	—
Asie du Sud	0,588	0,419	—	28,0	0,539	—	0,830	—	—	—
Afrique subsaharienne	0,502	0,334	—	33,5	0,578	—	0,867	—	—	—
Pays moins développés	0,487	0,336	—	30,9	0,570	—	0,859	—	—	—
Petits États insulaires en développement	0,665	0,497	—	24,9	0,478	—	..	—	—	—
Monde	0,702	0,541	—	22,8	0,451	—	0,920	—	—	—

NOTES

- a** Basé sur les pays pour lesquels l'indice de développement humain ajusté aux inégalités est calculé.
- b** Les pays sont classés par l'écart absolu par rapport à la parité des sexes dans l'IDH.
- c** L'indice de pauvreté multidimensionnelle révisé est basé sur un ensemble de spécifications révisées des privations : santé, éducation et niveaux de vie brièvement décrits dans la *Fiche technique n°5* sur la page <http://hdr.undp.org>. Tous les indicateurs ne sont pas disponibles pour tous les pays. Les comparaisons transnationales doivent donc être abordées avec prudence. En l'absence de certaines données, les indicateurs sont pondérés sur un total de 100 pour cent.
- d** La lettre *D* indique que les données sont issues d'enquêtes démographiques et sanitaires ; la lettre *M* indique que les données sont issues d'enquêtes en grappes à indicateurs multiples et

la lettre *N* indique que les données sont issues d'enquêtes nationales.

- e** Estimation concernant uniquement les zones urbaines du pays
- f** Absence d'indicateur sur la mortalité infantile.
- g** Absence d'indicateurs sur la nutrition.
- h** Estimations concernant uniquement une partie du pays (neuf provinces). Absence d'indicateur sur le type de sol.
- i** Absence d'indicateur sur le combustible pour la cuisine.
- j** Absence d'indicateur sur le taux de scolarisation.
- k** Absence d'indicateur sur l'électricité.

SOURCES

Colonne 1 : calculs du BRDH basés sur les données de l'ONU DAES (2013a), de Barro et Lee (2013), de l'Institut de statistique de l'UNESCO (2013), de la Division de statistique des Nations Unies (2014), de la Banque mondiale (2014) et du FMI (2014).

Colonne 2 : calculs du BRDH basés sur la colonne 1 et les inégalités de répartition de la durée de vie attendue, des années de scolarisation et du revenu ou de la consommation selon les explications de la *Fiche technique 2* (disponible sur <http://hdr.undp.org>).

Colonne 3 : calculs basés sur les données de la colonne 2 et les classements à l'IDH ajusté aux inégalités recalculés pour les pays dont l'IDH est calculé.

Colonne 4 : calculée comme la moyenne arithmétique des inégalités estimées dans trois dimensions de l'IDH, selon les explications de la *Fiche technique 2* (disponible sur <http://hdr.undp.org>).

Colonne 5 : calculs du BRDH basés sur les données de l'OMS et autres (2013), de l'ONU DAES (2013a), de l'UIP (2013), de Barro et Lee (2013), de l'Institut de statistique de l'UNESCO (2013) et de l'OIT (2013a).

Colonne 6 : calculs basés sur les données de la colonne 5.

Colonne 7 : calculs du BRDH basés sur les données de l'ONU DAES (2013a), de Barro et Lee (2013), de la Division de statistique des Nations Unies (2014), de l'Institut de statistique de l'UNESCO (2013b), de la Banque mondiale (2014) et de l'OIT (2014).

Colonne 8 : calculs basés sur les données de la colonne 7.

Colonnes 9 et 10 : calculées d'après les enquêtes sur la démographie et la santé d'ICF Macro (DHS), les enquêtes en grappes à indicateurs multiples du fonds des Nations Unies pour l'enfance (MICS) et dans certains cas d'après des enquêtes nationales auprès des ménages, selon la méthodologie DHS ou MICS.

Rapports mondiaux sur le développement humain : le Rapport sur le développement humain 2014 est l'ouvrage le plus récent de la série de rapports mondiaux sur le développement humain publiés par le PNUD depuis 1990, en tant qu'analyses indépendantes et fondées sur les faits des principales questions, tendances, avancées et politiques en matière de développement.

Des ressources supplémentaires liées au Rapport sur le développement humain 2014 peuvent être consultées en ligne à l'adresse hdr.undp.org, notamment les éditions complètes ou les résumés du Rapport dans plus de 20 langues, la série « Human Development Research Papers » (recherche thématique sur les questions clés en matière de développement humain) commandée pour le Rapport 2014, les cartes interactives et les bases de données des indicateurs nationaux du développement humain, les explications exhaustives des sources et des méthodologies employées pour les indices de développement humain du Rapport, les profils de pays et autres documents de référence. Les Rapports mondiaux, nationaux et régionaux sur le développement humain (RDH) antérieurs sont également disponibles sur hdr.undp.org.

Rapports régionaux sur le développement humain : depuis une vingtaine d'années, des rapports sur le développement humain consacrés aux principales régions du monde en développement ont également été publiés avec le soutien des bureaux régionaux du PNUD. À travers des analyses provocantes et des recommandations de politique claires, les Rapports régionaux sur le développement humain ont traité des questions clés comme l'autonomisation politique des États arabes, la sécurité alimentaire en Afrique, le changement climatique en Asie, le traitement des minorités ethniques en Europe centrale et les défis à relever en matière d'inégalité et de sécurité des personnes en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Rapports nationaux sur le développement humain : depuis la publication du premier Rapport national sur le développement humain en 1992, des rapports nationaux sont élaborés dans 140 pays par des équipes éditoriales locales, avec le soutien du PNUD. Ces rapports (dont environ 700 éditions sont publiées à ce jour) mettent en avant la perspective du développement humain au sein des préoccupations politiques nationales, au moyen de consultations et de recherches menées à l'échelle locale. Les Rapports nationaux se sont penchés sur de nombreuses questions clés liées au développement, du changement climatique à l'emploi des jeunes en passant par les inégalités ethniques ou de genre.

Rapports sur le développement humain 1990-2014

- 1990 Définir et mesurer le développement humain
- 1991 Le financement du développement humain
- 1992 Pour une vision nouvelle du développement humain au niveau mondial
- 1993 La participation populaire
- 1994 Les nouvelles dimensions de la sécurité humaine
- 1995 Égalité des sexes et développement humain
- 1996 La croissance au service du développement humain
- 1997 Le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté
- 1998 La consommation au service du développement humain
- 1999 Une mondialisation à visage humain
- 2000 Droits de l'homme et développement humain
- 2001 Mettre les nouvelles technologies au service du développement humain
- 2002 Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté
- 2003 Les objectifs du Millénaire pour le développement : un pacte entre les pays pour vaincre la pauvreté humaine
- 2004 La liberté culturelle dans un monde diversifié
- 2005 La coopération internationale à la croisée des chemins : l'aide, le commerce et la sécurité dans un monde marqué par les inégalités
- 2006 Au-delà de la pénurie : pouvoir, pauvreté et crise mondiale de l'eau
- 2007/2008 La lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé
- 2009 Lever les barrières : mobilité et développement humains
- 2010 La vraie richesse des nations : les chemins du développement humain
- 2011 Durabilité et équité : un meilleur avenir pour tous
- 2013 L'essor du Sud : le progrès humain dans un monde diversifié
- 2014 Pérenniser le progrès humain : réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience



Programme des Nations Unies pour le développement

One United Nations Plaza

New York, NY, 10017

www.undp.org

Plus de 200 millions de personnes sont touchées chaque année par des catastrophes naturelles, la plupart dans les pays en développement. Le nombre de personnes déplacées par des conflits ou des persécutions – 45 millions à la fin de l'année 2012 – est le plus élevé depuis 18 ans. Les crises économiques menacent de miner les acquis sociaux, y compris dans les sociétés industrialisées. Outre les nombreux avantages qu'elle comporte, la mondialisation a également créé de nouvelles vulnérabilités : les chocs qui se produisent dans une partie du monde se propagent rapidement et ont un impact sur l'ensemble de la population mondiale.

Le Rapport met en lumière la nécessité de favoriser les choix des populations, mais aussi de protéger les réalisations en matière de développement humain. Il insiste sur l'importance d'identifier et de s'attaquer aux vulnérabilités persistantes par le renforcement de la résilience et l'extension des capacités de chacun à surmonter les chocs, qu'ils soient financiers, naturels ou autres.

Nous nous sommes tous sentis vulnérables à un moment donné de notre vie, mais certaines personnes et certains groupes sont systématiquement défavorisés. Près de 1,5 milliard de personnes vivent dans une pauvreté multidimensionnelle, avec des privations cumulées en matière de santé, d'éducation et de niveau de vie. Et environ

800 millions de personnes sont vulnérables à des événements néfastes qui peuvent les faire retomber dans la pauvreté. Le présent Rapport s'intéresse aux personnes les plus en danger et aux causes sous-jacentes de la vulnérabilité. Il analyse les causes structurelles (marginalisation sociale, position au sein de la société et services publics insuffisants) et prête une attention particulière aux différentes vulnérabilités qui surviennent à certaines étapes du cycle de vie.

Les risques et les chocs se produisent inévitablement, mais des mesures peuvent être prises pour réduire au maximum leurs effets sur les progrès en matière de développement humain. Le présent Rapport soutient que la plupart des chocs et des revers peuvent être surmontés grâce à la mise en œuvre de politiques adéquates et en faisant appel à un engagement plus fort en faveur de la cohésion sociale. Des mécanismes de détection et des investissements modestes mais précoces réalisés au bon moment réduisent considérablement la vulnérabilité et renforcent la résilience. Une approche du développement humain serait donc incomplète si elle n'intégrait pas la vulnérabilité et la résilience à son analyse. L'identification et le ciblage des groupes vulnérables, la réduction des inégalités et la lutte contre les vulnérabilités structurelles sont essentiels pour soutenir le développement tout au long d'une vie et pour les générations futures.

« La lutte contre les vulnérabilités facilite le partage des bénéfices du développement, et le développement humain devient plus équitable et plus durable. » – Helen Clark, Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement

« Les causes et les conséquences de la vulnérabilité sont multiples. La réduction de la vulnérabilité est un élément clé de tout programme visant à l'amélioration du développement humain. Mais nous ne pourrons parvenir à réduire la vulnérabilité qu'en adoptant une approche systémique étendue. » – Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie, extrait du chapitre 4

« La résilience humaine implique la suppression des barrières qui entravent la liberté d'action des personnes. Le but est de permettre aux personnes défavorisées et exclues de jouir de leurs droits, d'exprimer leurs inquiétudes ouvertement, de se faire entendre et de pouvoir façonner leur avenir de façon active. » – Khalid Malik, auteur principal du rapport, extrait du chapitre 1

« Malgré des progrès importants et variés, il reste encore des personnes et des groupes vulnérables, en particulier les personnes handicapées. Selon les estimations des Nations Unies, plus d'un milliard de personnes vivent avec un handicap et représentent une part disproportionnée de la population pauvre mondiale. »

– Professeur Stephen Hawking, extrait du chapitre 1